

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL GERMAIN, président  
M. PIERRE ANDRÉ, commissaire  
M. JACQUES LOCAT, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
PORTANT SUR LES ENJEUX LIÉS AUX LEVÉS SISMIQUES  
DANS L'ESTUAIRE ET LE GOLFE DU SAINT-LAURENT**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 3**

---

Séance tenue le 26 mai 2004 à 19 h  
Centre civique de Cap-aux-Meules  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules  
Îles-de-la-Madeleine

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 26 MAI 2004	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
MOT DU PRÉSIDENT .....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
M. RAYMOND GAUTHIER.....	4
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE UNÎLE .....	8
M. Germain Leblanc	
M. MICHEL ASSELIN .....	10
Mme ANNIE LANDRY .....	18
REPRISE DE LA SÉANCE	
Mme LUCIE D'AMOURS .....	21
ATTENTION FRAGÎLES.....	32
Mme Hélène Chevrier	
Mme Carole Leblanc	
Mme DANIELLE MARTINEAU, M. ALAIN GÉLINAS,	
Mme MÉLANIE GAUTHIER, M. FRANÇOIS MIOUSSE, M, JASON KEATING .....	45
MADÉLINOTS POUR LE RESPECT DU GOLFE .....	46
Mme Carole Painchaud	
M. Alexandre Painchaud	
M. François Miousse	
M. Pascal Hébert	
M. ROBERT HANEL ET Mme DANIELLE GIROUX.....	52
M MARCO LEPAGE .....	61
DOUCEURS DES ÎLES .....	63
Mme Carole Painchaud	
MOT DE LA FIN .....	66

---

**SÉANCE DU 26 MAI 2004**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonsoir, si vous voulez prendre place, nous allons débiter dans une (1) ou deux (2) petites minutes.

10 Alors mesdames et messieurs bonsoir et bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Mon nom est Michel Germain, je préside cette commission d'enquête qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié au BAPE par le ministre de l'Environnement. Je suis secondé par messieurs Jacques Locat et Pierre André qui agissent à titre de commissaires.

15 Cette deuxième partie de l'audience publique a pour but de permettre aux citoyens et aux groupes d'exprimer leur opinion sur le dossier, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des avenues de solutions face aux enjeux identifiés, notamment mais non exclusivement dans le rapport du Comité d'experts rendu public en mars 2004.

20 J'appellerai donc dans l'ordre de leur inscription, les participants qui ont fait part de leur intention de présenter un mémoire. Après chacune des présentations, il est possible que la Commission prenne quelques instants pour échanger et demander des précisions à la personne qui est venue présenter le mémoire, ou développer davantage certains éléments qui seraient contenus dans le mémoire.

25 Il ne faudrait, bien entendu, pas interpréter le questionnement de la Commission comme étant révélateur de sa position. Je précise que la Commission est en enquête et qu'elle s'intéresse aux arguments évoqués dans les mémoires.

30 Au cours de cette deuxième partie de l'audience, les représentants du Comité d'experts et les personnes-ressources n'ont pas de rôle particulier à jouer, comme c'était le cas en première partie. Tous sont invités, bien entendu à assister à la séance et à prendre connaissance des points de vue exprimés sur le projet.

35 À la suite de la deuxième partie de l'audience publique, la Commission rédigera son rapport pour le ministre de l'Environnement. Ce rapport fera état des constatations et de l'analyse de la Commission concernant le sujet à l'étude et contiendra également des recommandations sur les avenues à privilégier dans une perspective de développement durable.

40

Je rappelle que le mandat qu'a reçu le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est d'une durée de cinq mois et demi (5 ½) et que le rapport du BAPE doit être

45 remis au ministre de l'Environnement au plus tard le 31 août prochain. Le ministre doit ensuite rendre le rapport public dans les soixante (60) jours suivants.

Mentionnons que tout ce qui est dit en audience est enregistré et que les transcriptions seront disponibles dans le site Internet de la Commission environ une semaine après la fin des présentes séances d'audience publique de la deuxième partie.

50 Les membres de l'équipe du BAPE présents ce soir sont, à ma gauche ici, madame Stéphanie Dufresne qui est analyste, ainsi que madame Marie-Ève Chamberland qui est conseillère en communications. Il y a également madame Danielle Dallaire qui est située à l'arrière de la salle, qui est la coordonnatrice du secrétariat de la Commission.

55 La logistique de l'audience est assurée par le Service des expositions et des techniques audiovisuelles du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. Alors nous retrouvons ce soir, monsieur Martin Lajoie, qui est responsable de l'organisation technique et du son. La question des transcriptions, c'est madame Florence Béliveau qui va faire la transcription. Elle n'est pas ici ce soir.

60 Je vous rappelle que les centres de consultations régionaux sont situés à la Bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski, au 300, Allée des Ursulines; à la Bibliothèque du Cégep de la Gaspésie, au 96, Jacques-Cartier, à Gaspé; à la Bibliothèque municipale de Cap-aux-Meules, au 315, chemin Principal, Îles-de-la-Madeleine; à la Bibliothèque Louis-Ange-Santerre, au 500, rue Joliet, à Sept-Îles.

65 Les deux (2) centres permanents sont le bureau du BAPE à Québec, situé au 575, rue Saint-Amable, deuxième étage, et à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal. Alors l'ensemble des documents sont disponibles dans ces centres.

70 Dans les prochaines semaines, toute nouvelle information obtenue par la Commission sera également rendue publique dans le site Internet. L'adresse du site est disponible à l'arrière de la salle. Donc, petit aparté, bien que les séances d'audience soient terminées, la Commission est toujours en enquête, donc il est possible que de nouvelles informations soient colligées, obtenues par la Commission et auquel cas, nous allons déposer cette information pour également la rendre disponible.

75 La Commission entendra aux Îles-de-la-Madeleine, il est prévu entendre trente-cinq (35) ou trente-six (36) mémoires ici ce soir et demain. La Commission a reçu aussi quinze (15) mémoires qui ne seront pas présentés mais qui seront également rendus publics, mais à la fin de la deuxième partie de l'audience.

80 Ce soir, nous avons onze (11) mémoires, donc onze (11) présentations inscrites dans la liste ici. Donc nous avons pas nécessairement prévu d'heure de fin, alors l'idée est de permettre aux gens de pouvoir exprimer leur point de vue sur le projet. Cependant, notre

objectif est néanmoins de pas finir à une heure trop tardive, c'est surtout pour permettre aux gens qui sont les derniers à passer de ne pas passer à une heure trop tardive.

90 Alors c'est pour la raison que je vais demander aux gens, comprenez que la Commission a pris connaissance, a lu tous les mémoires reçus, donc la Commission a déjà pu décortiquer les points, les points de vue des gens et aussi préparer, éventuellement, dans certains cas, des demandes de précision. Alors dans cette perspective, je vais demander au gens, autant que possible, de faire des synthèses de leur présentation.

95 Ça nous permet, à ce moment-là de pouvoir éventuellement échanger s'il y a lieu, et ça permet aussi, comme j'ai dit tout à l'heure, de permettre aux gens qui sont les derniers inscrits, de ne pas passer à une heure trop tardive. Alors je vais demander la collaboration de tous et chacun, donc des onze (11) personnes inscrites ce soir.

100 J'aimerais aussi rappeler l'importance que nous accordons à un débat serein, tel que nous l'avons vécu en première partie de l'audience. Alors conséquemment, je n'accepterai aucun propos diffamatoire ou non respectueux bien entendu.

105 Je mentionne également que, tout comme pour les représentants du Comité d'experts et les personnes-ressources présentes, vous avez la possibilité, donc quiconque dans la salle, a la possibilité de faire une rectification de faits, si vous le jugez utile. Une rectification, ce droit de rectification doit servir uniquement à rectifier des faits et non à réagir sur des opinions émises dans les mémoires. Donc ça peut être, par exemple, corriger une statistique, c'est un exemple de rectification.

110 Pour exercer ce droit de rectification, vous devez vous inscrire au registre spécifique à cette fin ouvert à l'arrière de la salle. Les gens inscrits au registre de rectification seront invités à faire leur intervention à la fin de chacune des séances.

115 Je tiens à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est doté d'une déclaration de services aux citoyens et met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité de nos services. Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire que vous avez reçu ou que vous pouvez demander à l'accueil.

120 Enfin, je rappelle, bien entendu, qu'il est interdit de fumer dans cette salle. Et sans plus tarder, je vais inviter, nous allons procéder à la présentation des mémoires.

125

---

130

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
RAYMOND GAUTHIER**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

135

Et je vais inviter la première personne qui est inscrite dans la liste ici que j'ai ici, alors monsieur Raymond Gauthier qui est la première personne à présenter un mémoire.

140

Je vais inviter monsieur Gauthier à venir prendre place à la table des intervenants, ou dans ce cas-ci, monsieur Gauthier nous a informé qu'il avait une présentation Power Point. Alors je vous cède la parole, monsieur Gauthier et je vous souhaite une bonne soirée.

**PAR M. RAYMOND GAUTHIER:**

145

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir messieurs les Commissaires, mes concitoyens aussi. Je représente ici personne d'autre que moi-même, mais comme j'ai le privilège d'être le premier, je veux vous souhaiter la bienvenue aux Îles. On est très content que vous ayez décidé de venir aux Îles pour cette deuxième phase des audiences publiques, parce que c'est aux Îles que ça se passe.

150

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Pour mieux voir, nous allons nous asseoir à côté de monsieur Gauthier.

155

**PAR M. RAYMOND GAUTHIER:**

Alors je me présente, mon nom est Raymond Gauthier. Je travaille dans un centre d'éducation des adultes où j'encadre la formation de base de développement de l'employabilité. Ça fait déjà une quarantaine d'années, là, que je suis dans le secteur de l'éducation des adultes.

160

Ma clientèle privilégiée, ce sont les gens ordinaires que j'aime beaucoup, puis c'est d'eux autres que je veux parler ce soir.

165

Alors j'ai intitulé ça "Investir dans les collectivités". Voici le plan de ma présentation: une communauté insulaire bien intégrée à son environnement maritime; la véritable mission d'Hydro-Québec; un gouvernement pour les citoyens; investir dans et pour les communautés; appel aux citoyens du Québec et d'ailleurs.

170

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 3, premier astérisque, troisième tiret**

175 On l'a vu, lors de l'installation de la mine de sel, on voulait faire un super port à Grosse-Île et les pêcheurs s'y sont opposés. Il a fallu trouver une solution de rechange.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 3, premier astérisque troisième tiret**

180 Je l'ai dit tout à l'heure, de transbordement de sel ou de gaz, je radote.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 3, troisième astérisque, fin**

185 C'est la spécialiste des milieux insulaires, madame Françoise Péron qui a écrit ça.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 4, quatrième paragraphe, huitième ligne**

190 Pas pour toucher les gens, mais pour toucher les redevances.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 5, deuxième paragraphe, fin**

200 On va faire une petite visite rapide, là, de ce qu'on a vu, il y a à peu près un mois sur l'Île-du-Prince-Édouard. On est allé se promener là, puis on a vu près d'un port de pêche, le port de Secord Pond, on commence à voir, on voit pas très bien, là, parce qu'il y a beaucoup d'éclairage, on aperçoit, à travers les cages, les premières éoliennes. Ça, c'est sur le bord du chemin, tout près des habitations, dans la cour, les gens, il y a des éoliennes, à côté des cages et des bateaux de pêche.

205 Alors il y a tout un parc d'éolien à l'Île-du-Prince-Édouard, à North Cape. C'est nos voisins, à côté de chez nous! Je suis pas sûr qu'ils ont plus de vent qu'on en a ici, en tout cas. Pourquoi pas chez nous aux îles!

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**PAR DIFFÉRENTS INTERVENANTS:**

**LECTURE DES QUESTIONS À LA PAGE 6**

215 **PAR M. RAYMOND GAUTHIER:**

**LECTURE DU MÉMOIRE**

220 Avant de terminer, messieurs les Commissaires, monsieur le Président, j'aurais quelque chose à déposer. J'ai apporté, à titre symbolique, des produits de la mer d'ici que je veux offrir symboliquement. Il s'agit de hareng fumé mariné et de loup marin mariné. Je les dépose au BAPE. On devait apporter un petit panier, là, pour mettre les choses, on l'a oublié. Et je vous remets le Power Point.

225 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Gauthier, habituellement on demande le dépôt de document d'information en treize (13) copies!

230 **PAR M. RAYMOND GAUTHIER:**

Bien essayez-vous sur le loup marin mariné, pas mariné, fumé, vous allez voir c'est du "smoked meat" mais c'est très bon, et c'est fabriqué ici.

235 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous vous remercions...

240 **PAR M. RAYMOND GAUTHIER:**

Si vous en voulez, on vous enverra d'autres copies.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

245 Ça doit probablement mal passer dans un fax, par contre.

Alors nous vous remercions pour votre témoignage. Alors du côté de la Commission, ça va?

250 J'aurais simplement une demande de précision. À deux (2) reprises, dans votre mémoire, monsieur Gauthier, vous parlez, donc, en désespoir de cause, bon, vous faites allusion au gouvernement fédéral. Mais si on devait synthétiser vos attentes face au gouvernement du Québec, quelles seraient-elles, les attentes les plus importantes, là, que vous auriez face au gouvernement?

255

Vous vous attendez à quoi, là, du gouvernement du Québec dans les prochaines semaines, dans les prochains mois?



**PAR M. RAYMOND GAUTHIER:**

260 Bien, ce que je m'attendrais à ce que notre gouvernement, qui est censé nous représenter, s'intéresse un petit peu à nous autres dans cette question-là. Les choses se sont passées plutôt à notre insu. C'est rendu très loin, on le sait que c'est rendu très loin. C'est très préoccupant.

265 Les levés sismiques ont été faits, vous le savez, entre 98 et 2002. On tient des audiences sur les levés sismiques, mais pour nous, c'est chose passée.

270 Alors ce que j'attendrais de notre gouvernement, c'est qu'il se préoccupe un peu de nous, là-dedans. Il est jamais trop tard pour bien faire, puis qu'il prenne en considération qu'on existe, qu'on est là, qu'on est bien vivant puis qu'on a des choses, on fait des choses, on existe mais on fait aussi des choses intéressantes pour l'économie. Est-ce que les préoccupations que notre gouvernement a actuellement sont les bonnes? Bien ça, c'est une autre paire de manches, mais il faudrait qu'il vienne nous en parler avant de poser des gestes irréversibles. C'est ça que j'attends.

275

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

J'aurais une question d'éclaircissement, sur votre pensée, c'est à la page 4 quand vous indiquez:

280

"La vision d'avenir qu'ont des jeunes hommes et des jeunes femmes scolarisés apparaît donc incompatible avec la perspective d'un développement gazier."

285 Est-ce que vous pourriez faire un parallèle entre le développement minier qui se fait ici au niveau donc de la mine de Seleine, comment est-ce que vous compareriez les deux (2) situations?

**PAR M. RAYMOND GAUTHIER:**

290 Je suis pas capable de les comparer parce que, pour moi, c'est pas la même chose. C'est sûr que j'ai été, il y a plus de vingt-cinq (25) ans, des audiences, les premières audiences publiques du BAPE qui ont eu lieu aux Îles sur la mine de sel parce que, justement, on devait faire un super port à Grosse-Île qui est un port important sur le côté nord. de pêche, où une petite communauté anglophone vit et n'était pas du tout intéressée d'avoir des transporteurs de sel, un super port, là, puis qui pouvait nuire à l'activité économique qu'ils menaient.

295

La mine de sel, je reconnais, et ça fait longtemps que je reconnais que c'est un apport important, en termes d'emplois, aux Îles. Mais quand on regarde de près dans l'exploitation de gisements d'hydrocarbures, c'est pas du tout la même chose. C'est sûr qu'on n'avait pas des

300 ingénieurs, on n'avait pas de ci puis de ça, on en a importé, et graduellement, il y a des gens qui se sont – pour la mine de sel.

305 Mais les risques de pollution, on dit que le sel ça pollue, ça pollue partout au Québec, un peu partout dans le monde où le sel est épandu, mais ça n'affecte pas directement, en tout cas, nos fonds de pêche; en tout cas on a pris des précautions. C'est toujours le transport comme tel, le transport du sel est toujours risqué, mais il y a quand même des précautions puis heureusement qu'on s'est battu pour que les choses se passent correctement.

310 Et je suis pas sûr que dans le cas du pétrole ou du gaz, parce que les pétrolières ont une réputation, une belle réputation à ce sujet-là: laisser des cochonneries et déverser et ne jamais payer.

315 On a vu, j'ai pas voulu mettre la compagnie Irving en exemple, en exemple pour un projet d'éoliennes. Si c'est une pétrolière qui s'en va vers les éoliennes, c'est parce qu'il y a de l'avenir là-dedans. Parce qu'Irving nous ont fait de la saloperie ici, on le sait avec le Irving Whale. On en subit encore les conséquences. Puis c'est qui qui a payé, c'est pas eux autres!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

320 Alors ça va, nous vous remercions, monsieur Gauthier.

**PAR M. RAYMOND GAUTHIER:**

325 Je vous remercie.

---

**DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE UNÎLE**

330 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous allons maintenant inviter le ou les représentants du Développement communautaire Unîle à venir prendre place à la table des intervenants.

335 Alors si vous voulez bien vous présenter pour être capable de prendre note dans les transcriptions.

**PAR M. GERMAIN LEBLANC:**

340 Germain Leblanc, directeur du Développement communautaire Unîle. Bonsoir monsieur le Président, messieurs les Commissaires, ainsi que nos chers concitoyens. Notre mémoire s'intitule: "Qui sont les vrais gagnants dans cette dérangeante industrie?"

**LECTURE DU MÉMOIRE**

345 Ce mémoire a été adopté lors du conseil d'administration du Développement  
communautaire Unîle, le 3 mai 2004. Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

350 Alors nous vous remercions pour votre témoignage, je vais céder la parole à mon  
collègue.

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

355 Monsieur Leblanc, merci beaucoup. Une seule question: est-ce que vous pourriez me  
présenter un peu plus la corporation que vous représentez, ce que vous faites comme action,  
qui est le conseil d'administration, question qu'on soit un peu plus éclairé sur cet organisme.

**PAR M. GERMAIN LEBLANC:**

360 Développement communautaire Unîle est un organisme à but non lucratif. Nous  
sommes accrédités au ministère de l'Éducation au niveau de l'alphabétisation, donc nous  
travaillons avec des gens ayant de la difficulté en lecture, en écriture, ainsi que, en tout cas,  
maintenant on parle de formation de base qui va jusqu'au secondaire V.

365 Nous travaillons beaucoup avec des gens du secteur des pêches ou dans le domaine  
touristique. Puis c'est une clientèle très très représentative aux Îles, parce qu'on a un taux de  
scolarité faible, à ce niveau-là. Les gens, une bonne partie des gens ont dû quitter l'école à un  
certain moment donné pour aller travailler au niveau des pêches. C'est surtout un des facteurs,  
370 puis je pense que c'est important de le prendre en considération.

Puis nous autres, comme mission, qui travaillons avec eux autres c'est de, en tout cas,  
permettre des activités qui vont permettre de leur faire comprendre l'état de situation puis c'est  
important de prendre en considération aussi leur point de vue. C'est des gens que,  
375 normalement, on consulte plus ou moins, et plusieurs activités se dérouleront au cours de  
l'année en conséquence de les informer puis au moins être au courant de ce qui peut se  
produire.

380 Puis comme Raymond disait tantôt, c'est important qu'on soit consulté, puis s'il y a des  
consultations du gouvernement par rapport à notre milieu, et je crois que ça serait important,  
bien il faudrait surtout pas oublier ces gens-là. Puis ça les concerne énormément, et surtout  
quand on parle des pêches, ça touche une bonne partie de cette clientèle-là et il faut pas les  
oublier. Puis les travailleurs d'usine aussi, nous, c'est un secteur très important.

385 **PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

Merci beaucoup.

390 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous vous remercions pour votre présentation.

**PAR M. GERMAIN LEBLANC:**

395 Merci.

---

**MICHEL ASSELIN**

400

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors je vais inviter monsieur Michel Asselin à venir prendre la place ici à l'avant.

405

Bonsoir monsieur Asselin. Alors je vous laisse la parole.

**PAR M. MICHEL ASSELIN:**

410 Bonsoir monsieur le Président, messieurs les Commissaires. Je vous dirai en partant que mon mémoire, c'est pas un exercice scientifique. J'ai pas de bac ou de compétence spécifique pour parler de ce que je parle; je vous dirais plutôt que c'est un condensé de ce qu'un gars comme moi qui peut aimer son coin de pays comme moi, à quoi il pense quand il essaie de dormir le soir puis que ça marche pas!

415

On s'est toujours un peu vanté, au Québec, d'Hydro-Québec. On a toujours été fier de ça, fier principalement du fait que, contrairement à d'autres places, on produisait une énergie relativement propre. Puis tout à coup on a la possibilité de trouver de l'or noir, de l'hydrocarbure dans le fond du Saint-Laurent, puis ça semble être devenu le miracle que tout le monde attendait.

420

Tout à coup, toute notre fierté par rapport à notre approche un petit peu plus écologique que la moyenne, vient de prendre le bord. Malgré le fait que le Canada soit signataire des accords de Kyoto, malgré la nécessité à laquelle tout le monde convient de trouver une solution rapidement, malgré notre tradition énergétique justement puis surtout malgré tous les dangers qu'on sait que ça peut comporter pour les industries qui vont côtoyer l'exploitation des hydrocarbures.

425

430 D'un autre côté, on a du mal à voir, au sein de la population, un véritable support envers ces projets-là. Moi, je vous dirais que j'ai rencontré beaucoup de gens qui étaient contre, j'en ai rencontré énormément qui savaient pas. Qui voient ça venir, ça les inquiète mais ils savent pas ils en sont ou ils savent pas ce qu'ils peuvent faire.

435 Mais des gens qui m'ont dit, wow, c'est le fun, ils vont exploiter le gaz à côté de chez nous, j'en ai pas rencontré, malgré ce qu'on a essayé de me faire croire, par certaines réponses du Comité d'experts, lors de la première séance, j'en ai pas rencontré de gens comme ça.

440 Si on parle un petit peu d'Hydro-Québec, je vais être bref étant donné que déjà mes prédécesseurs en ont parlé un peu, mais rappeler qu'en 62, quand on a nationalisé l'électricité, ça s'est fait avec une élection référendaire. Le gouvernement de Lesage est allé en élection pour demander à la population de l'approuver dans sa démarche, de valider cette démarche-là.

445 Les motivations principales: uniformiser la production et surtout la distribution afin que les Québécois aient accès aux mêmes services avec la même qualité, à la grandeur du territoire; régulariser les prix afin que les gens qui vivent en régions plus éloignées où c'est plus difficile d'amener l'électricité, soient pas pénalisés par rapport à d'autres et puissent être compétitifs; assurer notre fameuse indépendance énergétique dont on parle beaucoup.

450 Puis pour ça, on a consulté la population, on a voulu que ça soit validé, que ça soit un véritable choix de société, un choix de peuple, c'est en accord avec le slogan de Lesage à l'époque, qui était "Maîtres chez nous".

455 Quarante (40) ans plus tard, on se retrouve avec d'autre chose. On se retrouve avec une société d'État qui est plus vraiment ce qu'on peut s'attendre d'une société d'État, c'est-à-dire un organisme qui travaille pour et par les citoyens, puis on a plus l'impression d'avoir affaire à une attitude corporative. On vend beaucoup sur le marché américain avec des contrats qui nous lient à nos clients, ce qui fait qu'on peut pas, en période de forte demande, réduire la part qu'on leur envoie. Donc c'est à la population locale qu'on demande de réduire sa consommation.

460 On a morcelé Hydro-Québec en trois (3) divisions: production, transport, distribution. Avec une des trois (3), la division Distribution qui est déficitaire, alors que la société, dans son ensemble, pour 2003, a un bénéfice net de deux (2) milliards (2 G\$). Pourtant, malgré ce bénéfice-là, on se sert du déficit de la division Production pour exiger augmentation par-dessus augmentation, par-dessus augmentation. On commence à être loin d'une société qui est au service de la population.

470 Puis le dernier coup d'éclat, c'est le lancement de la Division pétrole et gaz d'Hydro-Québec. Là, tout à coup, notre belle fierté d'exploiter une énergie propre, c'est plus important. Il y a du gaz dans le sous-sol, il faut aller le chercher. Est-ce qu'on a été consulté là-dessus? Est-ce qu'on a validé ça, nous, en tant que citoyens?

Après quarante (40) ans d'existence de la nationalisation de l'électricité, de la consolidation d'Hydro-Québec, il serait peut-être pas temps de revalider, par référendum ou par élection référendaire, demander au peuple si Hydro-Québec puis nos choix énergétiques, c'est toujours ça qu'on veut. Si c'est ce que c'est devenu, c'est ce à quoi on s'attendait. On exige des politiciens qu'ils rendent des comptes à la population à tous les quatre (4) ans. Peut-être qu'après quarante (40) ans, ça serait le temps.

Comme je disais au début, pour bifurquer un peu sur les choix énergétiques du Québec, comme je disais au début, on s'est toujours félicité d'avoir favorisé et développé la production d'énergie hydroélectrique plutôt que d'opter pour d'autres modes de production. Les problèmes écologiques et environnementaux sur la planète, on les connaît, c'est plus une rumeur, c'est des faits qui sont mesurables, qui sont constatés puis qui sont inquiétants. Tout le monde travaille à essayer de les combattre.

La recherche progresse sur les énergies non polluantes, on a la commercialisation des premières voitures hybrides depuis quelques années, on a signé Kyoto, comme je le disais tout à l'heure. On a même, au Nouveau-Brunswick, dernièrement, c'est sorti dans les informations, à Keswick Ridge, un regroupement d'agriculteurs qui ont fondé un institut de recherche, qui vont travailler, entre autres à modifier la diète des bovins pour essayer de diminuer leurs émissions de méthane. Lorsqu'un ruminant comme un bovin digère, il va émettre du méthane.

J'ai comme un peu l'impression que pendant que la maison brûle, puis que les pompiers sont là à essayer de l'éteindre, nous autres, plutôt que d'essayer de mettre notre effort là-dedans, essayer de sauver la maison, l'exemple est un peu bête, mais on sort les saucisses à hot-dog puis les guimauves puis on dit, aïe, la maison brûle, on va se faire un snack! C'est cabotin un peu comme exemple, d'ailleurs ça fait rire, mais c'est comme ça que je me sens.

J'ai l'impression que pendant qu'on travaille très fort un peu partout à essayer d'éteindre le feu, nous autres, pour une raison que j'ignore, surtout avec justement notre culture au niveau de notre tradition énergétique, on décide de faire carrément le contraire puis de jeter de l'huile sur le feu.

Les promoteurs des projets d'exploration-exploitation gazières et pétrolières nous parlent beaucoup d'assurer l'autonomie énergétique du Québec, nous parlent beaucoup aussi de création d'emplois. Pourtant on consulte la documentation, que ça soit par Hydro-Québec, au ministère des Ressources naturelles ou même chez GSI qui est un des partenaires d'Hydro-Québec dans ce dossier-là, on parle beaucoup de l'intérêt des Américains pour cette ressource-là. Ça a l'air d'être un gros argument en faveur de la vente de ce projet-là, de dire qu'on va faire de l'argent en vendant notre gaz aux Américains. Si on le vend à d'autres, elle est où, notre autonomie énergétique à nous?

On nous parle de créer de l'emploi alors que, comme ça a déjà été mentionné, on est une nation ou on est une province, une région qui est en retard au niveau du développement

515 des hydrocarbures et c'est vrai aussi au niveau de la main-d'œuvre. Quand on sait que ces entreprises-là ont leurs équipes et quand ils ont à embaucher, ont de très hauts standards d'embauche, non seulement au niveau de la scolarité, mais au niveau de l'expérience. Combien on va en avoir d'emplois sur ces nombreux emplois là qu'on nous promet?

520 Si vraiment notre but c'est d'innover, c'est d'être des leaders comme on l'a été avec Hydro-Québec, pourquoi est-ce qu'on regarde pas de l'avant plutôt que de regarder en arrière? Pourquoi est-ce qu'on poursuit des méthodes que le reste de la planète, à part ceux à qui ça profite, tentent d'abandonner, puis qu'on n'essaie pas de relever les nouveaux défis?

525 Pourquoi est-ce qu'on nous parle pas d'éoliennes? Pourquoi est-ce qu'on nous parle pas de panneaux solaires? Pourquoi est-ce qu'on nous parle pas de piles à hydrogène? C'est tous des créneaux où on a la ressource ici pour être de leaders comme on a été et qu'on est, à un certain point encore, au niveau de l'hydroélectrique. Pourquoi est-ce qu'on abandonnerait notre statut de leader pour passer à un statut de "suiveux"?

530 Ça m'amène à parler un peu de l'état de la démocratie au Québec. Un gouvernement, chacun peut avoir ses opinions, qu'on soit de gauche ou de droite, sur comment ça doit agir. Une chose qui est certaine, c'est qu'un gouvernement, ça se doit de refléter la volonté de la population qu'il dessert. Je me demande si c'est encore le cas aujourd'hui. Il y a un sentiment grandissant de découragement, d'impuissance dans la population, face aux décisions qui sont prises.

540 On nous dit souvent, nos dirigeants vont nous dire souvent, oui, on vous écoute, oui, on est préoccupé par ce que vous vivez. Pourtant on a l'impression que c'est les entreprises, les riches, les puissants, comme on les appelle parfois, qui sont la véritable préoccupation de nos dirigeants. On le voit dans la manière, dans l'attitude que certains ministères ont, face un par rapport à l'autre. C'est pas la classe moyenne qui bénéficie d'incitatifs fiscaux ou d'allègements fiscaux pour arriver à payer les comptes, c'est ceux qui ont déjà trop d'argent. C'est un exemple.

545 C'est plus les particuliers qui ont des rabais d'Hydro-Québec, qui bénéficient d'électricité à bon prix, c'est les entreprises qu'on tente d'attirer. Pourtant les dirigeants d'Hydro-Québec nous disent qu'on a déjà l'électricité la moins chère en Amérique du nord, on a tu besoin en plus de leur faire un rabais pour les attirer. Je sais pas.

550 On a même l'impression que c'est plus la collectivité qui est propriétaire des ressources naturelles au Québec, mais que c'est ces entreprises-là. Que le gouvernement est prêt à leur signer un chèque en blanc puis leur accorder l'exploitation alors qu'on nous a pas consultés, alors que c'est à nous, ça, ces ressources-là. Ça nous appartient et ça devrait être à nous de décider comment on va les gérer.

555

Le sentiment de découragement puis d'impuissance, on le voit aussi parce que même si des fois la population est résignée, elle est pas dupe. Mon ami monsieur Gauthier, là, tout à l'heure, vous a remerciés d'être ici et s'est réjoui puis je me joins à lui, je suis content qu'on puisse être devant vous puis exprimer nos opinions.

560

Cependant, la population est de moins en moins dupe puis on est conscient que pendant qu'un citoyen bénéficie de deux (2) questions qu'il a le droit de poser devant une commission, les patrons de GSI, les patrons d'Hydro-Québec, les grands lobbyistes, ils ont la porte grande ouverte dans le bureau du ministre.

565

Je vais être plus bref que prévu sur mon retour sur les premières audiences, je vais vous livrer rapidement mes impressions principalement sur le travail du Comité d'experts, bien que je regrette qu'ils soient pas là. Je crois, personnellement, qu'ils auraient dû être là, pour répondre devant nous et entendre ce qu'on a perçu et nos opinions de leur travail. Mais il semble clair, en tout cas si la mission qui leur a été confiée, c'était de nous écouter, ils ont échoué dans leur mission, parce que ce qu'on a vu, c'était des gens qui étaient ici pour nous vendre un projet coûte que coûte.

570

On a posé des questions, dans les pires cas, on n'a pas eu de réponse, dans les meilleurs, on a eu une réponse qui était pas celle à la question posée. Je vous donne un exemple rapide!

575

Je demande, à propos des emplois, combien est-ce que vous prévoyez qu'il va y avoir d'emplois créés aux Îles-de-la-Madeleine. On me répond, bien à Terre-Neuve, il y a eu trois mille (3000) emplois de créés. Bien, c'est bien, bravo pour Terre-Neuve, j'aimerais savoir qu'est-ce que vous prévoyez ici, aux Îles-de-la-Madeleine, combien on va avoir d'emplois. Bien je peux pas vous le dire mais à Terre-Neuve, ils ont eu trois mille (3000) emplois. C'est une réponse, c'est pas la réponse à la question que j'ai posée.

580

Ils ont aussi essayé de nous convaincre, Hydro-Québec et le gouvernement, qu'ils avaient pas d'intérêt, ou très peu, un intérêt très minime, pour reprendre les termes de monsieur Laliberté du ministère des Ressources naturelles, dans les projets d'exploration-exploitation gazières. Si c'est si minime que ça, quand on voit l'approche de maximisation des profits d'Hydro-Québec depuis quelques années, si on a si peu d'intérêt que ça, pourquoi on va lancer une filière pétrole et gaz chez Hydro-Québec? Encore une fois, je vous le répète, on n'est pas dupe.

585

590

Ce qui m'a surtout déçu, c'est qu'en aucun cas, notre Comité d'experts a semblé solidaire des préoccupations de la population qui était ici puis qui lui posait des questions. En trois (3) jours d'audience, j'ai jamais une seule fois entendu les représentants du ministère de l'Environnement qui sont là pour défendre nos intérêts en matière d'environnement, protéger nos écosystèmes, en trois (3) jours d'audience, je ne les ai entendus sur aucun point admettre

595



que nos inquiétudes, ils les avaient aussi. Tout était beau, tout avait été vérifié, il y avait aucun problème. Ils avaient d'ailleurs l'étude de GSI pour le prouver.

600

Du côté des Ressources naturelles, c'est encore plus évident. On parle pas seulement – on parle plutôt même, je dirais, d'enthousiasme face à ces projets-là. On a énormément vanté les retombées économiques potentielles de ces projets-là. On a, autant que possible, essayer d'éviter de nous admettre ce qu'on savait déjà, c'est-à-dire qu'il y avait déjà eu des études de faites, des travaux de faits.

605

Il y a même un représentant du ministère des Ressources naturelles en conversation privée, en fin de séance le premier soir, qui nous a déclaré qu'en tant qu'employé des Ressources naturelles, il avait l'obligation d'être en faveur des projets de gaz, sinon, ça serait comme mordre la main qui le nourrit. Il avait peut-être oublié que la main qui le nourrit, c'est nous autres.

610

Mais en fait, ce que j'ai le goût de lui répondre, c'est: est-ce qu'il a vraiment le devoir d'être en faveur de ça? Si c'est un employé de l'État, justement, est-ce que sa mission c'est pas plutôt de s'appliquer à gérer les ressources naturelles selon notre volonté à nous? Si la population, elle, elle décide que la meilleure chose à faire avec le gaz, c'est de le laisser où ce qu'il est, où est le mandat du ministère des Ressources naturelles pour l'exploiter?

615

La force du vent, la lumière du soleil, c'est tu pas assez naturel comme ressources! Pourquoi est-ce qu'on n'entend pas le ministère en faire la promotion avec le même enthousiasme? Je me l'explique mal!

620

Vous avez pu voir que j'étais pas du tout en faveur de ces projets-là! Je vous ai parlé de Kyoto, je vous ai parlé du travail qui est fait à plusieurs niveaux pour essayer de sauver ce qui nous reste d'environnement. Je vous ai peut-être moins parlé de moi, de mon milieu de vie. Raymond l'a bien fait tout à l'heure.

625

Mais pendant que les décideurs à Montréal calculent les profits ou les pertes, moi, c'est mon milieu de vie qui est menacé présentement. Puis pendant que je vois autant de gens un peu partout travailler à essayer de m'aider à préserver ce qui reste de mon milieu de vie, souvent des gens qui le font par simple conviction personnelle, j'ai de la misère avec le fait que mon gouvernement qui a la mission de se soucier de mes préoccupations semble plus intéressé à sa calculatrice qu'à son citoyen.

630

On nous a vanté les emplois, on nous a vanté les retombées économiques, mais on a calculé ces retombées-là de manière théorique, sans les mettre en contexte avec l'environnement dans lequel elles vont évoluer. Ça va être quoi l'influence de ces activités-là sur les stocks de poissons, de crustacés? On n'a pas encore de réponse claire là-dessus, on l'a vu très clairement aux premières audiences, le Comité d'experts est pas dans la mesure de

635

640 nous répondre, ils ont renvoyé la balle aux personnes-ressources du MAPAQ, de Pêches et Océans qu'ils étaient pas capables ni de confirmer, ni d'infirmier non plus. Donc on le sait pas.

645 Moi, ce que je sais, c'est qu'en tant que consommateur, ça va être quoi la confiance des gens qui achètent nos produits de la mer, quand la rumeur va circuler que leur homard est pêché à côté d'une plate-forme de forage, qu'il se promène peut-être dans les boues de forage? Ça va être quoi l'intérêt pour les gens qui prennent des vacances au Québec, les touristes, de venir visiter les Îles en s'attendant à voir un beau petit paradis nature, pour tomber sur des stations de pompage, sur des plates-formes, sur des gros pipelines?

650 Il y a peut-être des retombées à faire avec le gaz, avec le pétrole, mais si on réussit à créer une centaine d'emplois aux Îles, puis je pense que ma prédiction est très optimiste, ça peut être bien cent (100) emplois de plus, s'il faut signer cinq mille (5000) chèques de chômage ou même d'assistance sociale à tous ceux qui auront perdu leur emploi parce que la pêche est tombée, parce que des touristes, il y en a plus, il va être où, le bilan positif des retombées du gaz et du pétrole?

655 Sans compter la culture qu'il y a ici, le mode de vie, le peuple qu'il y a ici, puis qu'on risque de sacrifier, je reviens sur mon idée de consultation de la population, est-ce que c'est ça le choix qu'on veut faire. C'est certainement pas le mien, ça je peux vous le dire.

660 Je termine en vous présentant les demandes que je veux formuler au gouvernement. Ma première, c'est d'imposer un moratoire complet sur tous les projets existants et futurs d'exploration et d'exploitation gazières et pétrolières dans le golfe Saint-Laurent et ce, jusqu'à ce que premièrement, une étude indépendante et dépourvue de toute apparence de conflit d'intérêts, c'est-à-dire une étude qui est pas réalisée par les promoteurs, soit réalisée.

665 Que le gouvernement du Québec obtienne, par voie de référendum ou d'élection référendaire, le mandat de la population, l'accord de la population pour poursuivre les activités d'exploitation gazière et pétrolière dans le golfe.

670 Que le gouvernement exige des provinces partageant le golfe avec le Québec, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick d'imposer sur leur territoire les mêmes conditions que celles que je viens d'énoncer pour le Québec, étant donné qu'on est dans une zone qui est partagée et où les courants s'arrêtent pas aux frontières.

675 Que le gouvernement impose une réorientation des mandats du ministère des Ressources naturelles du Québec et d'Hydro-Québec afin d'accélérer le passage du Québec vers les énergies renouvelables telles les énergies éolienne et solaire.

680 Et finalement, d'exiger la fermeture de la Division pétrole et gaz d'Hydro-Québec et de la remplacer par une division éolien et solaire.

685 En tant que citoyen du Québec, en tant que citoyen des Îles-de-la-Madeleine, j'affirme que le pouvoir de choisir, il nous appartient à nous, à moi, à mes semblables et j'exige que mes dirigeants reconnaissent ça puis qu'ils le respectent pour le respect de ce que nous sommes, pour la sauvegarde de notre milieu et pour le respect du golfe.

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

690 Monsieur Asselin, je vous remercie pour votre mémoire, votre témoignage. J'aurais trois (3) très petites questions très brèves, simplement d'éclaircissement sur les demandes et conclusion.

695 D'abord vous parlez d'un moratoire complet, qu'est-ce que vous entendez par complet, c'est pas un adjectif qu'on a vu souvent avec moratoire dans les mémoires.

**PAR M. MICHEL ASSELIN:**

700 C'est peut-être un pléonasme! Des fois, pour être sûr que le clou rentre, on frappe plus fort mais en gros, c'est tant que les deux (2) conditions qui sont là sont pas remplies, étude indépendante et mandat de la population, je demande à ce que ça cesse.

705 Que les permis qui sont là soient gelés pour un certain temps, qu'on vienne pas nous dire, au gouvernement, qu'on s'est engagé, qu'on peut plus reculer, le gouvernement est capable de reculer sur ses engagements très souvent. Pour une fois, je lui demande de le faire! Donc je demande un gel complet de ces activités-là jusqu'à temps qu'on ait une vraie étude indépendante puis qu'on ait une consultation populaire

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

710 Et le point de la consultation populaire référendaire, vous avez pas précisé d'échelle. Est-ce que je comprends que vous parlez de quelque chose à l'échelle du Québec ou bien si c'est un genre de référendum qui concernerait les communautés côtières, Îles-de-la-Madeleine?

**PAR M. MICHEL ASSELIN:**

715 Je pense qu'on est Madelinots, on est citoyens du Québec. C'est sûr qu'on se sent très préoccupé par notre sort à nous sur notre archipel mais je pense que, tout comme la nationalisation de l'électricité, c'est un choix qui appartient à l'ensemble de la province.

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

720 Et dernière petite question! Vous parlez d'une étude indépendante et dépourvue de toute apparence de conflit d'intérêts, pourriez-vous nous préciser juste un peu ce que vous entendez par indépendance de l'étude?

**PAR M. MICHEL ASSELIN:**

730 Bien ça va de pair avec dépourvue d'apparence de conflit d'intérêts. Je m'attendais à  
en avoir une quand je suis venu ici le dernier coup. Quand je m'ai rendu compte, après avoir  
talonné le représentant du ministère de l'Environnement pendant deux (2) jours pour avoir ses  
sources et les références de son étude, puis que j'ai réalisé que l'étude sur laquelle il se basait  
était l'étude de GSI, je considère qu'une étude, même si elle est scientifique, une étude qui est  
réalisée par quelqu'un ou par un organisme ou une corporation qui a pour but de faire de  
l'argent avec le gaz et le pétrole, on peut pas considérer ça comme une étude indépendante.

735

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

Merci beaucoup.

740

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Asselin.

745

---

**ANNIE LANDRY**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

750

Je vais maintenant inviter madame Annie Landry.

Bonsoir madame.

**PAR Mme ANNIE LANDRY:**

755

Bonsoir.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

760

À vous la parole.

**PAR Mme ANNIE LANDRY:**

765

Bon. Alors quand on est rendu une grand-mère de presque soixante (60) ans, on a le  
droit, on se permet de laisser parler son cœur. Là, mon chum a travaillé pendant toute la fin de  
semaine pour faire un beau Power Point puis on voit rien parce qu'il y a trop de lumière! Il y a  
tu moyen d'enlever un peu de la lumière, je sais pas.

770 Alors j'ai eu le front de vous demander si vous acceptiez une déclaration d'amour.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 4, cinquième paragraphe, avant-dernière ligne**

775 Nous avons encore un festival Sable au vent, une fête du vent, un Festival du pêcheur, du homard, un Festival des petits bateaux, le Cirque Eloise, un Festival acadien où les bateaux vont en cortège déposer des couronnes de fleurs sur la mer, à la mémoire des marins disparus. Pour nous, le golfe c'est aussi un cimetière et un cimetière, c'est sacré.

780 **LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 5, premier paragraphe, troisième ligne**

785 Pas seulement à Havre-aux-Maisons, l'île au trésor, mais partout à la grandeur des îles.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

790 Monsieur le Président, j'ai moi aussi, quelque chose à vous offrir. Alors mes petits-enfants croient que je suis une grand-mère magicienne. Nous pratiquons des trucs de magie, nous inventons des formules secrètes, vous pensez bien que je peux pas les révéler ici, surtout devant les médias, mais il y en a un seul secret qu'on peut partager avec tout le monde: la magie, l'âme agit, comme dit mon ami François Miousse, c'est beaucoup beaucoup d'amour.

795 Monsieur le Président, je vais vous remettre un coquillage d'escargot de mer, un "bouricoco" comme on dit ici. C'est un "bouricoco" magique. Voici également dans mon sac, là, mon sac à magie, une conserve de "bouricoco", des buccins de Pêcherie Gros-Cap, avec un petit beurre à l'ail et un bon vin, vous verrez, c'est magique. Et ça marche même sur le continent. On en a envoyé dans notre parenté.

800 Pêcherie Gros-Cap, aphrodisiaque, c'est garanti!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

805 Alors madame Landry, dans ces conditions, nous acceptons votre déclaration d'amour!

Madame Landry, mon collègue Jacques Locat aurait une question pour vous.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

810 C'est pas nécessairement en réponse à la déclaration d'amour, mais j'avais, n'étant pas des Îles, il y a une seule petite question que j'avais – non, mais c'est aussi léger que ce qu'on vient d'avoir, sur la table ici – c'est quoi un verre de bagosse?

**PAR Mme ANNIE LANDRY:**

815 Mais là, par exemple, je pourrais pas vous donner la recette, vous allez être obligé de demander à des spécialistes, mais c'est de la bière qu'on fait ici. Maintenant on a de la grosse concurrence, parce qu'on a une brasserie, "À l'abri de la tempête".

**PAR LE PRÉSIDENT:**

820 Très bien, merci.

825 Alors nous allons faire une pause de quelques minutes. Au retour de la pause, nous allons reprendre avec madame Lucie d'Amours.

830 \_\_\_\_\_  
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES  
\_\_\_\_\_

**REPRISE DE LA SÉANCE  
LUCIE D'AMOURS**

835 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous allons reprendre la séance. Alors bonsoir madame D'Amours. Donc on va laisser quelques secondes aux gens et je vais vous laisser la parole, dès que ça se sera calmé.

840 Vous pouvez aller quand vous voulez.

**PAR Mme LUCIE D'AMOURS:**

845 Bonsoir monsieur le Président, messieurs les Commissaires. Après la déclaration d'amour d'Annie, ça va être le mémoire D'Amours pour pas dire la mémoire D'Amours!

850 Comme vous savez, je suis enseignante de biologie au Centre d'études collégiales des Îles-de-la-Madeleine du Cégep de la Gaspésie et des Îles. J'ai d'ailleurs, il y a des étudiants du Cégep qui vont présenter demain après-midi et je vais juste vous dire que, pour nous autres, c'est tout un marathon parce qu'aux Îles, les examens finissent seulement vendredi. Et mes étudiants vont venir présenter et ont fait leur mémoire entre deux (2) examens, et les enseignants aussi qui en ont fait, là, c'est quelque chose de faire tout ça quand on n'est pas subventionné comme des profs d'université pour produire des mémoires. Alors c'est un mémoire d'une citoyenne que je vous livre aujourd'hui.

855 Je vais commencer ma présentation en vous parlant un peu, j'ai ciblé mon propos sur les questions biologiques, mais des questions qui vont déborder parfois sur des aspects légaux, sur des aspects aussi du principe de précaution et autres.

860 On a parlé beaucoup, en première partie des audiences des mammifères marins. J'ai eu plusieurs inquiétudes quand j'entendais le discours qui était beaucoup centré autour des mammifères marins parce que même on a dit, à plusieurs moments, que ça serait le premier critère qu'on devrait prendre pour déterminer les habitats sensibles.

865 Et comme vous savez, ici aux Îles-de-la-Madeleine, il y a des hauts-fonds tout le tour des îles, et dans plusieurs endroits du golfe aussi, les profondeurs sont quand même pas très importantes. Il y a quand même des "souffleurs" comme les gens des Îles disent, qui passent au large des Îles, des petites baleines, des petits rorquals, des marsouins, des globicéphales noirs. Il y en a parfois des plus grosses qui viennent s'échouer, des rorquals communs. On voit aussi, 870 on a eu le cas de deux (2) baleines franches qui se sont échouées aux Îles.

Mais ces baleines-là, si c'est le premier critère pour déterminer des habitats sensibles, c'est certain que le plateau madelinien est pas un endroit comme l'estuaire où ces baleines-là restent et se nourrissent très longtemps, on les voit passer.

875            Alors moi, j'ai commencé avec cette inquiétude-là, mais c'est un filon que je vais retrouver un petit peu plus tard, les mammifères marins, parce que ça fait quand même partie des habitants du golfe.

880            Nos habitats, même si c'est pas frappant, comme sur cette photo au niveau des mammifères marins, une photo qui a été prise sur la Côte-Nord par Alain Dumas, où il y a beaucoup de mammifères marins, c'est quand même des habitats qui sont considérés sensibles et même critiques, pour plusieurs raisons.

885            Et dans le rapport d'experts, moi j'ai posé beaucoup de questions aussi, comme vous savez, sur la question du plancton, le plancton dont se nourrissent ces grands mammifères. D'ailleurs, ici c'est un rorqual qui était échoué, si je me trompe pas, du côté de l'Île-Brion. Alors ce plancton, pour situer les gens qui connaissent un peu moins le plancton, là, c'est un terme qu'on entend puis on sait pas toujours à quoi ça ressemble. Il y a des petites algues, le phytoplancton et il y a des larves aussi de nos crustacés, comme ici, vous avez une larve de crabe, vous avez des copépodes qui constituent à un certain moment, dans le golfe, plus de  
890 quatre-vingts pour cent (80 %) du zooplancton qu'on retrouve. Alors c'est des petits organismes qui sont souvent à peine visibles à l'œil nu que ces larves.

895            Et dans le rapport d'experts, on dit que les levés sismiques tuent cent pour cent (100 %) du plancton dans un rayon de un (1 m) à cinq mètres (5 m). On a même dit qu'il y a – ça, ça a été dit à Gaspé – qu'il y avait des observations de plancton qui pouvait être endommagé, il y avait des dommages physiques jusqu'à cent mètres (100 m) des canons. Et moi, j'avais posé des questions sur ce phénomène-là, parce que je trouvais que c'était quand même pas négligeable, d'autant plus que le rapport d'experts conclut que l'effet des levés sismiques est  
900 négligeable sur le plancton. Alors j'avais posé des questions.

905            Puis il y en a d'autres qui ont été posées aussi aux audiences à Gaspé et à Sept-Îles. Et les représentants du ministère des Pêches et Océans ont mentionné que cette conclusion-là devait être tirée d'un avis qu'ils avaient donné en 1998, lorsqu'il y avait eu des levés sismiques sur le Old Harry. Un avis où ils avaient dit que, compte tenu du très petit projet, et du temps de l'année, au mois d'août, où ils faisaient ce projet-là, l'effet sur le plancton serait négligeable.

910            Mais là, d'aller prendre cette conclusion pour dix-sept mille cinq cents kilomètres (17 500 km) de levés sismiques dans le golfe, je pense que c'est autre chose. Et c'est un effet qui a pas été calculé. Quel effet ça aura, cette mortalité de plancton, dans notre chaîne alimentaire? Quel effet ça aura aussi sur un peu tout ce qui constitue nos ressources?

915            Moi, j'ai jamais assisté vraiment à une reproduction spontanée, si on peut dire, de plancton, comme celui qu'on voit en ce moment, qui est, en fait, ici vous avez un petit homard qu'on appelle de stade 4, qui est après partir de son état larvaire et s'en aller sur les fonds. Et celui-ci, stade 5, est rendu benthique, est rendu bien installé sur le fond marin. C'est un dix



sous (10 ¢) qui a pas été grossi, là, c'est la grosseur réelle. Alors vous voyez que c'est pas tellement gros.

920 Et Pêches et Océans avait mentionné que le plancton, c'était pas très inquiétant non plus, parce que ça se reproduisait rapidement. Mais quand on regarde toutes les larves des espèces qu'on exploite, et qu'on sait que pour le homard, on se fait dire souvent qu'il y a moins d'un pour cent (1 %) des larves de homard qui se rendent au stade commercial, sur lesquelles, donc, reposent nos pêcheries commerciales, bien un pour cent (1 %) ça peut être beaucoup.

925 Alors ces larves ne se reproduisent pas spontanément, en tout cas pas celles-là. Il y en a peut-être d'autres qui se reproduisent un peu plus rapidement, mais ici, les homards, on sait que ça prend un mâle puis une femelle puis ça se produit seulement une fois de temps en temps, une fois par deux (2) ans à peu près pour une femelle normale, là. Alors c'est quelque chose, je pense, qu'il faut protéger.

930 Le zooplancton, il y avait un rapport que vous avez déposé sur le site du BAPE, on a dit aussi, à plusieurs moments, dans la première partie des audiences, que si on faisait les levés en automne, c'était quand même des moments où il y avait moins de plancton dans le golfe. Et cet aspect-là aussi, moi, j'avais un petit peu de misère à croire ça, mais quand on regarde un des rapports qui est déposé sur le site du BAPE, on voit ici, c'est un rapport de Pêches et Océans, là, sur des levées de plancton qui ont été faites en 2002, en juin, pour ce qui est en vert, les petites barres vertes et ce qui est rouge, ça a été fait en novembre 2002.

940 Alors à différents endroits dans le golfe, on a évalué la biomasse de zooplancton. Et en rouge, on voit, l'automne, il y a plus de plancton, de zooplancton qui a été évalué, qui a été relevé par les échantillonnages de Pêches et Océans qu'en juin. Alors il y a encore beaucoup de plancton dans le golfe, à ce moment-là.

945 Et d'ailleurs, vous avez, la Commission, vous avez questionné beaucoup à Gaspé cet aspect-là et je me rappelle de questions à l'effet de quoi vivent les baleines lorsqu'elles restent dans le golfe à l'année, lorsqu'elle restent tard dans le golfe. Et on avait mentionné qu'il y avait sans doute des poches de zooplancton qui étaient encore un petit peu à l'état léthargique mais qui étaient bien là pendant toute l'année.

950 Alors l'effet sur le plancton ne me semble pas négligeable, là, c'est un aspect, moi, qui m'inquiète particulièrement et le fait aussi qu'on fasse des extrapolations, comme dans le cas du golfe, dans le rapport, à plusieurs endroits, on mentionne que le golfe et l'estuaire doivent être pris sur le même plan que des milieux de pleine mer comme au large, sur les Grands-Bancs à Terre-Neuve, ou au large de la Nouvelle-Écosse.

955 Le golfe et l'estuaire ne sont pas la pleine mer. Ce sont les estuaires, moi dans mes livres de biologie, on dit que c'est des milieux d'une richesse comparable à celle des grands récifs coralliens qu'on s'efforce de protéger à tout prix sur la planète. C'est des milieux, on le

960 sait, qui sont très riches et diversifiés, et c'est d'ailleurs pour ça qu'aux Îles-de-la-Madeleine on a encore des ressources, il y en a qui vont un petit peu moins bien, mais il y a encore plusieurs ressources, beaucoup de ressources, que si on y fait attention, on va exploiter encore longtemps.

965 Il y a une concentration de mammifères marins aussi, comme on retrouve à peu près pas ou très peu ailleurs dans le monde et c'est pas pour rien, c'est vraiment des milieux qui sont exceptionnels à plusieurs points de vue. Alors ce genre d'extrapolations sont dangereuses pour notre golfe, et c'est pas quelque chose qui doit se faire, à mon avis.

970 On a dit aussi, à Gaspé toujours, quand il y a un représentant du public qui est venu demander qu'est-ce qu'il en était de l'exploitation qu'on pouvait faire du plancton, du krill. Et Pêches et Océans a répondu, bien ça, c'est le garde-manger, on ne touche pas au garde-manger. Et j'ai été impressionnée d'entendre ça parce que, finalement, c'est pas négligeable du tout, là, quand on parle de levés sismiques qui risquent de tuer ce plancton-là, soyons  
975 conséquents dans nos conclusions. C'est effectivement la base de la chaîne alimentaire.

Ici, il y a un petit graphique qui représente cette chaîne alimentaire avec le plancton qui nourrit les petits organismes qui vont aller nourrir les poissons, les plus gros poissons, les oiseaux marins, et l'humain en bout de ligne qui pêche ces ressources-là. Alors c'est la base de  
980 notre chaîne alimentaire et effectivement, le garde-manger, il faut y faire attention. S'il y a plus de garde-manger, il y a plus grand-chose au-dessus de tout ça.

On a aussi eu l'impression, au niveau du rapport d'experts qu'il y avait une espèce d'écroulement qui avait été fait de tout ce qui aurait pu vraiment mettre en valeur la richesse de nos milieux. En tout cas, moi, c'est une impression que j'ai eue, puis je suis pas toute seule à  
985 l'avoir eue. Je me dis, il y a peut-être quelque chose là-dedans qui est effectivement présent.

À la lecture du rapport d'experts, d'abord on aura noté dans tous les endroits où vous êtes passés, là, la Commission, je pense qu'on vous a dit qu'il y avait beaucoup d'erreurs dans ce rapport d'experts là, et c'était décevant de voir comment certains aspects étaient traités. Comment on avait refait certains tableaux, sans référence, comment on traitait des oiseaux marins en donnant seulement quelques exemples et pas les plus importants, et en les mettant pas nécessairement au bon endroit, et les poissons la même chose.  
990

995 Alors, il y a plusieurs erreurs et on avait l'impression qu'on avait maximisé des données comme les données du fameux tableau qui reprend les bruits des bateaux, les bruits que font les bateaux, dont on n'a jamais pu avoir la référence parce que monsieur Simpkin a avoué que c'était un tableau reconstitué dans le rapport de GSI qu'ils avaient pris pour mettre dans le rapport d'experts.

1000

Alors on a l'impression que ça a été maximisé selon certains phénomènes qu'on voulait montrer qui étaient quand même – qu'il se passait quelque chose dans le golfe au niveau des

1005 bruits. Mais qu'il y a d'autre chose qui a été minimisé, et je me rappelle de l'intervention que vous avez faite avec monsieur Simpkin qui, finalement, a avoué qu'avec les données qu'on retrouvait dans ces rapports, les intensités de décibels étaient plus vers deux cent trente (230 dB) que deux cent quatorze (214 dB), comme c'était écrit dans le rapport.

1010 À ce niveau-là, il y a un article qui est sorti dans La Presse, cette semaine, c'est un petit peu spécial de voir qu'ils ont confondu un peu le rapport GSI et le rapport du gouvernement, le rapport d'experts. Ils parlent du rapport GSI du gouvernement qui est très décevant. Alors il y a différentes personnes qui ont parlé à la personne qui a fait l'article, et lui, il a conclu que c'était un petit peu la même chose.

1015 Ça fait que c'est, le rapport d'experts, quand on regarde ça, on se dit, il manque beaucoup d'information. Il y a de l'information qui est pas réelle, qu'on a traficotée un petit peu pour essayer de mettre ça beau de certains côtés et moins d'autres côtés.

1020 Puis je me souviens de mes étudiants qui avaient eu la réflexion en disant, mais comment ça se fait qu'on sent pas l'âme du ministère de l'Environnement dans les experts du ministère de l'Environnement entre autres.

1025 Et ce ministère de l'Environnement dont le rôle premier est d'assurer la protection de l'environnement, il est très peu présent dans ce rapport d'experts où on retrouve, parmi les quatre (4) experts, aucun représentant du ministère de l'Environnement, les quatre (4) experts ciblés dans le rapport. Les douze (12) autres personnes qui ont contribué à la rédaction des textes, ne contiennent pas non plus de représentants du ministère de l'Environnement. On retrouve trois (3) représentants dont deux (2) étaient ici, là, qui sont mentionnés dans l'équipe de soutien, monsieur Joly et monsieur Fontaine qui est ici, je crois, ce soir, monsieur Pierre-Michel Fontaine.

1030 Un autre aspect un petit peu inquiétant pour nous, ce sont les règles qui existent et qui, lorsqu'elles existent ne semblent pas très respectées. On en a eu un bel exemple avec le forage terrestre qui a été fait ici sur la Dune du nord. Vous savez, la Dune du nord, on voit que la mer est d'un côté, la lagune est immédiatement de l'autre côté et entre les deux (2), on a, ce qu'on appelle aux Îles, ici, le Grand Platier et le forage terrestre a été fait un peu à la gauche de cette photo, là, on a le site, ici, qui est photographié plus bas.

1040 Alors ce Grand Platier, moi, je me souviens, le 30 octobre, lorsque la compagnie Corridor Ressources a ramassé ses petits le 30 octobre 99, je suis passée en avion, au-dessus, pour une rencontre que j'avais à l'extérieur des Îles, et les vagues passaient d'un bord à l'autre de la mer. Il y avait un vent de nord épouvantable, le nord-ouest, et la mer passait d'un côté à l'autre. Et on nous disait que c'était pas une zone inondable.

1045 La compagnie avait été soustraite à cette loi-là, qu'ils auraient dû demander un permis pour s'installer comme ça, en zone inondable. Mais je suis pas une experte des lois, mais moi,

ça me semblait vraiment une zone inondable. Et on en a eu la preuve: ils ont eu bien des problèmes, je pense, à cause de la mer et à cause de l'eau.

1050 Ça fait que les règles, est-ce qu'elles sont respectées? Ça semble très peu encadré au niveau légal. Je pense qu'on en a beaucoup parlé aussi dans la première partie des audiences, lorsqu'il y a des lois, on a l'air de pouvoir les contourner facilement.

1055 Le portrait de nos zones sensibles, c'est quelque chose qui est pas fait non plus. C'est très inquiétant de voir que dans le golfe, on n'a pas encore déterminé ces zones sensibles là et comment on va réussir à protéger nos ressources renouvelables qui font vivre nos communautés, sur lesquelles notre économie repose. C'est pas clair du tout, on sait pas du tout comment on va s'assurer de pas perdre les acquis qu'on a.

1060 Alors ces zones sensibles, je pense que ça serait un premier pas et, à la limite, on pourrait se demander si le golfe et l'estuaire, un peu comme Robert Michaud disait, en présentant son mémoire à Québec, est-ce que ce ne serait pas des zones sensibles au complet? Ça serait à évaluer.

1065 Alors les mesures d'atténuation qui sont proposées dans le rapport, tout comme ces deux (2) vaches à l'Île d'Entrée, on peut se demander, si ces mesures d'atténuation là, avec un regard un peu stoïque, est-ce qu'elle sont réalistes, est-ce qu'elles sont applicables?

1070 On s'est un petit peu questionné, en lisant le rapport d'experts puis en entendant aux audiences, à Rimouski particulièrement, le représentant du ministère des Richesses naturelles mentionner que ces mesures, c'était, entre autres, quand le bateau devrait arrêter en présence de mammifères marins, il a mentionné que c'était impossible, dangereux et inapproprié de tourner en rond avec six kilomètres (6 km) de lignes sismiques qui traînent derrière le navire. Et de plus, ces navires-là sont dirigés par satellite.

1075 Ça fait qu'est-ce que, même si on s'évertuait à faire des mesures d'application, est-ce que ça va être vraiment être respecté? On n'a pas du tout la preuve de ça. Est-ce que c'est applicable comme mesure, il y a pas vraiment de, en tout cas, partout où il y a eu des levés sismiques, et même en novembre dernier, à l'intérieur du golfe, côté Nouvelle-Écosse, il y a pas eu d'arrêt, là, en cas d'observation de mammifères marins. Alors ça serait quelque chose à bien évaluer.

1085 Quelle assurance peut-on avoir aussi que ces mesures d'atténuation proposées vont réellement minimiser les impacts et seront respectées? Ici, vous avez ma main qui tient un petit mergule qui était englué par, sans doute, ce qui sortait du Irving Whale, à ce moment-là, ça fait déjà plusieurs années. Et on a eu beaucoup de problèmes avec ce Irving Whale là, parce qu'entre autres, il y avait pas de propriétaire de bien identifié, dans le golfe, à l'endroit où il a coulé. Puis on a encore des problèmes, puis on va encore en avoir pour longtemps avec cet

1090 événement-là du Irving Whale. Et on n'est pas tout seuls, les humains, à avoir des problèmes, les oiseaux en savent quelque chose.

Alors ces mesures doivent être bien bien évaluées et devraient être respectées mais dans le golfe et son estuaire, quand on regarde ça, je pense qu'on n'a pas le choix de prévoir un zonage, un zonage un peu comme on a fait sur la terre.

1095 Et à cet effet-là, je pense que le Comité ZIP, le Comité de zone d'intervention prioritaire des Îles-de-la-Madeleine, qui a été à l'origine de la création de cinq (5) comités de gestion dans les lagunes aux Îles, à travers lesquels les utilisateurs déterminent ensemble un développement durable de leur milieu, et refuse parfois certaines activités qui sont dommageables pour ce milieu-là qui pourraient mettre en péril les activités sur lesquelles on met l'accent. Je pense qu'il va falloir se poser la question et il va falloir peut-être refuser certains types d'activités et il faudra au moins se demander, est-ce que le golfe c'est un endroit pour faire de l'industriel lourd. Parce que les activités gaz, pétrole, c'est de l'industriel lourd. On fait pas ça dans n'importe quelle zone. Sur la terre, on a eu l'intelligence de se poser la question puis de faire un zonage, bien il faudrait le faire dans la mer aussi.

1105 Le principe de précaution, c'est un autre aspect qui a été traité dans le rapport d'experts et qui est traité aussi dans plusieurs mémoires qui sont présentés et, curieusement, on lui fait dire un petit peu ce qu'on veut, là, dépendant qui l'utilise. L'interprétation de ce principe-là de précaution, c'est un principe qui est apparu dans la loi allemande en 1970 et on l'a repris, plusieurs pays l'ont repris par la suite, puis entre autres, on le retrouve dans les vingt-sept (27) principes de la Déclaration de Rio. Ce principe-là est libellé de cette façon:

1115 "Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les États selon leurs capacités. En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives et visant à prévenir la dégradation de l'environnement."

1120 Alors ça a été signé par le Canada, repris par le Québec aussi, par la suite, et ce principe-là, donc, nous invite à la prudence, et il y a des gens qui reprennent ce principe-là. Il y a d'ailleurs le mémoire des cinq (5) professeurs d'universités, qui reprend ce principe-là en conclusion et je vous le lis, c'est vraiment spéciale ce qu'on retrouve. On dit dans la conclusion du mémoire de Pierre-André Bourque et compagnie:

1125 "Nous croyons que la règle de précaution vaut pour la faune aquatique du golfe, mais nous croyons qu'elle vaut aussi pour la survie économique de la population de l'est du Québec."

1130 Alors la règle de précaution, justement, si on suit un peu ce qui est dit par monsieur Bourque, géologue, c'est la survie économique, c'est aussi ce qu'on a en ce moment, les activités, notre économie actuelle.

L'IPCC qu'on appelle en français le GIEC, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, mentionne qu'il faut réduire et même arrêter nos émissions de gaz à effet de serre. Selon Hubert Reeves, dans le livre "Mal de Terre", il mentionne:

1135 "Il serait extrêmement imprudent de ne pas prendre ces conclusions très au sérieux – il dit ici – le principe de précaution s'impose de façon impérative."

1140 Quand on lit ce livre-là, et quand on regarde un petit peu ce qui se passe dans le monde, c'est vraiment inquiétant de voir qu'entre autres, depuis 1993, en 1993 à 2001, calculée par satellite, il y a eu une augmentation du niveau de la mer de deux centimètres (2 cm), deux centimètres (2 cm) en huit (8) ans. Et ça s'accélère, ce phénomène-là.

1145 Il y a des populations qui déménagent, en ce moment, des îlots polynésiens, on connaît le cas de Tuvalu qui vient de demander à la Nouvelle-Zélande de recevoir sa population de plusieurs milliers d'habitants. Il y a des gens dans le nord qui déménagent à cause de la fonte du pergélisol, c'est d'ailleurs un problème, et Hubert Reeves en parle dans son livre. À un moment donné, on va atteindre ce qu'il appelle "l'effet boule de neige". Il parle de trois (3) scénarios et les trois (3) scénarios permettent pas à l'humain de survivre au-delà de 2100, si on ne fait rien.

1150 Alors c'est vraiment un problème de survie de l'humain qui est en jeu ici, de nous, sur cette planète-là. Parce qu'on va être la première espèce à en subir les contrecoups et on est fragile à ce niveau-là, les humains, on est une espèce qui est assez développée, mais qui est très fragile et on pourra pas survivre dans les conditions qui nous attendent si on ne fait rien pour stopper les gaz à effet de serre.

1160 J'ai eu le bonheur de guider monsieur Hubert Reeves, il y a quelques années, aux Îles parce que l'Office national du film avait ciblé les Îles comme un territoire subissant déjà les impacts des changements climatiques. Il ciblait les Îles un peu comme une vigie planétaire, là où on pouvait voir les changements climatiques.

1165 Hubert Reeves a été très impressionné de ce qu'il a vu ici, l'état des dunes, l'état de l'érosion qui se passait un peu tout le tour des Îles, et j'ai communiqué avec lui, il y a une couple de semaines pour lui demander s'il avait un message à transmettre dans le cadre des audiences, dans le cadre de la présentation des mémoires, et voici ce qu'il m'a envoyé, le 17 mai 2004, la semaine dernière:

1170 "Il est absurde à l'heure où nous savons qu'il faille absolument cesser d'émettre du gaz carbonique pour enrayer le réchauffement planétaire, d'envisager de nouvelles prospections pétrolières. On sait ce qu'il ne faut pas faire et on persiste à le faire."

Et il a écrit ensuite:

"Bon courage Lucie. Je suis de tout cœur avec vous."

1175

Et je pense que ce grand scientifique qui a énormément de connaissances dans plusieurs domaines des sciences et qui est un grand humaniste aussi, comme on sait, l'inquiétude, avec la connaissance qu'il a aussi, il a lu énormément sur l'impact des changements climatiques, et lui, pour lui, il y a pas de folie à faire, il faut arrêter ça au plus vite.

1180

Alors jusqu'à date, au Québec, on avait vraiment une longueur d'avance, si on serre les pouces comme il faut, là, vous avez la planète ici, dessinées sur des mains, et vous voyez au niveau du pouce, le golfe et les Îles. Alors l'intégrité de la planète, l'intégrité écologique de notre milieu, l'écologie inclut l'être humain, là, elle est en jeu.

1185

Est-ce qu'on va ignorer, passer tout droit, sans rien faire? Est-ce qu'on va vraiment faire semblant de pas voir ce qui se passe ou si on va être capable d'innover pour se prendre en main puis survivre sur cette planète? Innover, oui. C'est vraiment ce qu'il faut faire si on veut d'abord respecter les populations humaines qui souffrent déjà beaucoup des changements qu'on leur impose par notre mode de vie en brûlant ces hydrocarbures.

1190

Alors soyons un exemple au niveau planétaire. Dites pas à mon frère que j'ai montré cette photo-là, avec sa Toyota! Heureusement Toyota est après sortir des modèles hybrides, justement, bientôt on va pouvoir sauter de joie comme il faisait, pour imiter l'annonce.

1195

Faisons une priorité du développement d'énergie propre et durable. Le Québec avait une longueur d'avance et il l'a encore, je crois, mais là, comme plusieurs ont dit depuis le début de la soirée, c'est vraiment surprenant de voir comment est-ce qu'on essaie de nous faire faire un virage qui a pas de bon sens dans le contexte actuel des choses, dans le contexte planétaire dans lequel on se retrouve, c'est inamissible. Et peut-être un jour, on aura des meilleurs moyens d'aller chercher ces ressources de gaz et de pétrole, des ressources extraordinaires, l'or noir comme l'a appelé au début, quand on a découvert ça, bien faisons comme l'or, essayons de trouver la meilleure utilité qu'on peut faire de ces ressources-là, mais on l'a pas encore.

1205

Donc en attendant, il faut les laisser là et c'est incroyable, c'est merveilleux, parce qu'elles vont être encore là, ces ressources-là, quand on va être capable de les utiliser comme elles doivent l'être quand on pense que c'est des ressources de plusieurs millions d'années.

1210

Pour ça, il faut vraiment prolonger et étendre le moratoire et je rajouterais complet, comme Michel Asselin, parce qu'Old Harry est pas sous moratoire en ce moment. Il est uniquement sur une suspension de permis de recherche. Alors il faut vraiment étendre ce moratoire-là, le prolonger, le temps qu'on ait fait la lumière sur un petit peu tout ce qu'on doit mettre en place. Il faut revoir nos priorités et nos valeurs en regard d'une réelle politique énergétique.

1215

Le Québec doit donner l'exemple au niveau planétaire. On était bien placé pour ça. Pourquoi est-ce qu'on changerait de bord, c'est un virement qu'il faut faire sur la planète, puis je pense qu'on avait tout ce qu'il fallait pour encourager les gens à ce que ça aille encore plus vite.

1220

Prenons le temps de revoir nos lois, afin de garantir les protections requises par ce territoire unique. Que les responsabilités de chaque palier de gouvernement soient claires, qu'on applique un zonage et une réelle gestion intégrée de ces milieux-là. Prenons le temps de bien faire les processus qui sont déjà en branle pour plusieurs.

1225

Dans une société qui se veut démocratique, plus on est informé, plus on est en mesure de faire des choix éclairés et responsables puis d'en assumer ensemble les conséquences, celles qu'on connaît puis celles qu'on connaît pas, puis on a bien assez, généralement de celles qu'on n'a pas pu prévoir. En ce moment, il y a des choses inquiétantes puis on peut pas laisser passer ça.

1230

Alors comme dit la maxime, hier est histoire. Il y a des choses qu'on essaie d'oublier, il y en a d'autres dont on est fier. Demain, on le sait pas ce qui nous attend demain. Aujourd'hui c'est un cadeau, puis on l'appelle d'ailleurs le présent un petit peu pour ça, le plus beau présent qu'on ait. Pourquoi est-ce qu'on s'appuierait pas maintenant sur ce présent-là, c'est vraiment sur le présent qu'on doit et qu'on peut s'appuyer pour essayer de mieux prévoir notre futur pour léguer à nos générations futures une planète où il fait bon vivre de façon réellement durable, sans emballage toxique, avec ce présent-là.

1235

Une image d'ailleurs d'un îlot corallien, San Andres, un îlot colombien, là un coucher de soleil que j'ai eu l'occasion d'admirer aux Fêtes. Je remercie particulièrement Michel Papageorges pour ses photographies et Danielle Giroux pour sa belle énergie propre, technicienne extraordinaire et nombreuses autres personnes pour leur soutien moral et vous, l'équipe du BAPE, pour être venus nous écouter, c'est vraiment très apprécié.

1240

1245

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors, merci madame D'Amours pour votre présentation. Alors vous allez nous déposer une copie de la présentation, bien entendu.

1250

J'aurais une question à vous poser. Donc vous avez fait référence tout à l'heure, donc au mémoire présenté par monsieur Bourque, là, qui est un géologue de l'Université Laval, donc vous avez dû pouvoir prendre connaissance de la présentation aussi, Pêches et Océans était venu présenter un mémoire également, dans la soirée, la semaine dernière, ils nous ont fait part, entre autres, d'un projet de réglementation comme pour encadrer, là, les pratiques de levés sismiques. Ce qu'on a compris, c'était un règlement pancanadien, là, qui couvrirait non seulement le Québec, mais l'ensemble des eaux territoriales du Canada.

1255



1260 Votre réaction personnelle, face à ce projet de Pêches et Océans, est-ce qu'on pourrait l'avoir?

**PAR Mme LUCIE D'AMOURS:**

1265 Oui, bien moi j'ai été très heureuse de voir ça, parce qu'effectivement, il y a plusieurs activités en ce moment qui font du bruit dans le golfe. Et je pense qu'on a un milieu qui a servi à coloniser le Québec, c'est un corridor de circulation qui est là depuis longtemps, mais les bateaux sont passés de la voile à bien d'autres choses.

1270 C'est certain qu'il y a un impact à ce niveau-là, il y a un impact pas juste au niveau du bruit, je pense que c'est connu qu'il y a un impact à beaucoup d'autres niveaux que la circulation, mais cette circulation-là, on a déterminé des couloirs, je pense qu'on essaie de bien encadrer ça.

1275 Et moi, je vois ça un peu dans le cheminement de ce qui a été fait au niveau légal, là, plus pour la navigation. Pêches et Océans, c'est certain que les lois qu'ils ont mentionnées serviraient à encadrer la navigation. Mais moi, je vois ça un petit peu comme – j'ai trouvé qu'ils réagissaient très rapidement, j'ai été très heureuse de voir ça.

1280 Puis j'ai vu aussi qu'au niveau des levés sismiques, moi, ça m'a rassurée en me disant, bon bien on sait qu'il y en a des levés sismiques pour une question aussi scientifique, là, qui sont pas nécessairement faits par des compagnies qui recherchent du gaz et du pétrole. Mais on sait pas l'ampleur des sondes qu'ils emploient. On le sait un petit peu plus maintenant par les rapports qu'on a eu l'occasion de voir puis d'éplucher, pour ce qui est des levés en vue des trouvailles de gaz-pétrole.

1285 Mais quand on compare avec ce qui se fait ailleurs, on voit que c'est très fort, très très fort les sons qui sont utilisés ici. Vous avez sans doute vu les rapports au large de la Californie, dans des zones qu'on considère à risque, les levés sont de moitié ce qui était prévu ici dans le golfe, et sont interdits à moins de quatre cents mètres (400 m) de profondeur.

1290 Alors je pense qu'effectivement, quand on regarde tout ça, on se dit, bon bien, on n'est pas du tout protégé au niveau légal et plus il va y avoir de ces lois-là pour encadrer ces processus-là et d'autres qui se passent dans le golfe, bien effectivement, mieux ce sera.

1295 **PAR LE PRÉSIDENT:**

1300 Et également donc, vous considérez aussi que Pêches et Océans doit demeurer, en toutes circonstances, un interlocuteur privilégié. Parce qu'on a pu voir aussi dans les subtilités, qu'il avait la zone de l'estuaire, bien en fait, qui couvre une partie du golfe parce que ça va jusqu'à la pointe ouest de l'île d'Anticosti, là, la notion du fond marin qui serait de juridiction du

Québec et la partie après ça est du golfe qui serait de juridiction, en tout cas contestée, on pourrait dire, à ce stade-ci.

1305 Mais quoi qu'il adviene, si je comprends bien, vous, à vos yeux, vous faites vraiment confiance aux gens de Pêches et Océans Canada, donc vous voudriez qu'ils demeurent des interlocuteurs privilégiés? Je dois comprendre ça également, c'est important.

**PAR Mme LUCIE D'AMOURS:**

1310 Oui, je pense que ça devrait être le cas. C'est pas juste une question d'eau salée, là, au niveau de Pêches et Océans. Moi, je pense que s'il y a des règlements qui sont faits par Pêches et Océans, pourquoi ils arrêteraient à l'île d'Anticosti et qu'après ça, on passerait à d'autre chose?

1315 Je me dis que c'est – pour les questions en plus, l'Office national de l'énergie, légales, là au niveau de ce qui se passe dans le fond du golfe, ça je pense que c'est un autre problème, mais au niveau de Pêches et Océans, moi, je pense que s'ils établissent des lois pour le zonage et pour essayer d'encadrer les bruits effectivement, ça devrait être d'un bout à l'autre du fleuve.

1320

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Effectivement, parce que nous avons posé quelques questions à Pêches et Océans à ce sujet-là, notamment en sachant bon, la question que je viens de mentionner disons de 1325 l'estuaire et de la partie extrême ouest du golfe, puis Pêches et Océans nous avait dit, bon, on va essayer de faire des ententes, bien entendu, avec le Québec dans cette partie-là, c'est ce qu'il nous avait répondu plus spécifiquement.

1330 Donc c'est pour ça que je vous posais la question, voir, vous votre perception, là, de Pêches et Océans, quelle était-elle.

Nous vous remercions pour votre présentation.

1335

---

**ATTENTION FRAGÎLES**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1340 Alors nous allons maintenant inviter les représentants de Attention Fragîles à venir faire leur présentation. Alors s'il vous plaît, n'oubliez pas de vous présenter, c'est aux fins de l'enregistrement et subséquemment des transcriptions.

1345 Je veux mentionner aussi, avant de vous laisser la parole, vous nous avez remis, là, j'ai une copie de l'annexe 2, si je me souviens bien, c'est l'unique copie que nous avons. Alors je vais la conserver ici, mais je vais la remettre aux gens ici, à madame Dallaire après la présentation.

1350 Alors je vous laisse la parole.

**PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

1355 Oui bonsoir. Alors avec moi, il y a Carole Leblanc qui est la coordonnatrice d'Attention Fragîles. Et moi-même, je suis Hélène Chevrier, je suis la présidente d'Attention Fragîles.

**PAR Mme CAROLE LEBLANC:**

Bonjour, bonsoir plutôt.

1360 **PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

1365 Ce que j'ai pensé, comme c'est moi qui a rédigé le mémoire, je vais le présenter assez succinctement, puis si vous avez des questions, bien Carole qui connaît bien le fonctionnement d'Attention Fragîles rajoutera pour vous répondre.

1370 Alors on reprendra pas tout ce qui a été dit jusqu'à maintenant. Ce qu'on a fait, c'est essayer de vous apporter le plus de matière possible pour que vous puissiez faire des recommandations, puis on vous suggère de ces recommandations aussi.

1375 Alors rapidement, comme les gens connaissent Attention Fragîles qui est un organisme du milieu depuis plus de quinze (15) ans, qui regroupe une centaine de membres, peut-être juste rappeler qu'on œuvre dans la protection puis la mise en valeur du patrimoine naturel, qu'on s'attarde beaucoup à la protection des espèces en péril et des habitats fragiles, particulièrement les milieux dunaires, littoraux, là, et qu'on cherche à trouver des alternatives à des comportements qui peuvent nuire au patrimoine naturel. On travaille énormément avec le milieu.

1380 On travaille aussi avec et le fédéral et le provincial pour ce qui est des questions de protection des espèces en péril et autres questions d'environnement.

1385 Mais en rapport plus avec le sujet des levés sismiques et de l'exploration dans le golfe, on tenait peut-être à souligner le fait que, bien, notre travail avec les espèces en péril, en tout cas, vous faire voir que ce travail de conservation d'espèces en péril ou d'habitats fragiles, ça demande beaucoup de temps. Et que vraiment d'essayer de conserver les équilibres écologiques et adopter des comportements respectueux de l'environnement, ça demande de la concertation entre les intervenants et la population; l'acquisition et le partage des

1390 connaissances; ça demande des fois de faire des expériences; beaucoup de sensibilisation; ça demande de la réglementation et des moyens, des moyens et des moyens de contrôle; et ça demande que tout le monde fasse sa part, que ce soit au niveau individuel, au niveau local, des autorités régionales, nationales ou autres.

1395 En rapport vraiment plus avec le golfe, on peut dire que nous, on a été très actif dans les opérations de récupération de la barge Irving Whale en 96. Qu'on est à l'origine de la reconnaissance des Îles-de-la-Madeleine comme une zone d'intervention prioritaire. Que plusieurs des membres d'Attention Fragîles étaient aussi présents quand on a installé, quand on a fait, je dirais, comme l'implantation de la mine de sel et du port. Et à ce moment-là, on était de ceux qui avions – le comité qui était là à l'époque, c'était un peu l'ancêtre d'Attention Fragîles – on était de ceux qui avaient réclamé les audiences publiques et qui y ont participé.

1400 Et sur ce point-là, personnellement, en étant étudiante, j'ai essayé de comparer les deux (2) phases: la phase qui a précédé la mine de sel et la phase qui, jusqu'à l'année dernière, en tout cas, quand j'ai fait mon travail, c'était encore l'année dernière, et j'ai comparé, on en parlera un peu plus tard.

1405 Mais pour nous, toute la question des audiences, de l'enquête et d'audience sur les enjeux des levés sismiques dans l'estuaire et dans le golfe, on élargit disons ce mandat ou ce titre-là, parce que, de notre point de vue, l'estuaire et le golfe, ça n'est pas qu'un point où on fait des levés sismiques, où on ambitionne de faire des levés sismiques, c'est vraiment des espaces naturels réels et humanisés qui ont des noms. C'est pas anonyme du tout. Ce sont des habitats qui sont hospitaliers pour toute une variété de poissons, crustacés, organismes, mammifères.

1410 C'est des zones de pêche qui procurent du travail depuis plus de cinq (5) siècles à des générations successives de sociétés de pêcheurs, sans compter les usages qu'il y avait avant par les Amérindiens. Et ce sont des espaces qui créent, année après année, de la richesse pour le pays. L'estuaire et le golfe, c'est tout ce milieu et c'est aussi les îles qui sont dans le golfe, qui sont l'île d'Anticosti, la Minganie, ou les Îles-de-la-Madeleine ou les autres îles.

1420 Donc en somme, pour nous, l'estuaire et le golfe, c'est l'activité qu'on y fait dedans, nous, les Canadiens, les Québécois, toute la société que nous sommes.

1425 Pour ce qui est des levés sismiques, il est évident qu'on n'est pas non plus à l'étape uniquement des levés sismiques, on est en plein dans la mise en valeur. Le gouvernement québécois a entrepris la mise en valeur, c'était évident, dans l'estuaire et dans le milieu terrestre québécois. Et pour ce qui est du golfe, je pense qu'au 5 de décembre 2002, ça a signé le départ pour le développement de la production gazière et pétrolière au Québec.

Il y a toutes les discussions qui sont commencées entre Québec et Canada pour l'entente de cogestion, les permis qui ont été émis, et puis finalement, on peut se demander si

1430 c'est pour accélérer les procédures d'autorisation de permis qu'on vient de signer une entente de coopération sur l'évaluation environnementale avec le fédéral. Et est-ce que cette entente-là, ça va permettre de contourner l'imbroglio fédéral-provincial et ouvrir le golfe à l'exploration par forage?

1435 Et donc, à notre point de vue, sans l'ombre d'un doute, on est entré dans cette ère de développement énergétique majeur sans évaluation environnementale, sans la participation des communautés habitant ou dépendant économiquement de ces territoires et sans l'assentiment des Québécois.

1440 Et sans l'ombre d'un doute, il y a du potentiel gazier et pétrolier dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Les géologues dont parlait madame D'Amours, ils le confirment, c'est d'ailleurs leur principal propos qu'ils tenaient.

1445 Dans cette démarche d'enquête et d'audience publique, les tenants et les aboutissants sont pas clairement exprimés, alors on peut se demander à quoi ça va servir tout ce qu'on fait. Mais par contre, on apporte notre contribution en reconnaissant que le Bureau d'audiences publiques, dans nos structures démocratiques comme dans la Procédure québécoise d'évaluation environnementale, c'est une instance précieuse. Particulièrement aujourd'hui, l'intervention du BAPE, ça constitue une occasion fort appréciable d'exercer notre pouvoir de  
1450 citoyen et de faire valoir l'intérêt collectif puis d'aider le ministère de l'Environnement et le gouvernement à prendre de bonnes décisions.

1455 Donc pour nous, toutes les questions des enjeux de levés sismiques, ça devrait passer par le Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts, et à ce moment-là, ça oblige un promoteur à exprimer ses objectifs qu'il poursuit, les activités d'exploitation et d'entretien qui sont subséquentes, etc., qui sont des obligations contenues dans le Règlement d'évaluation environnementale.

1460 On vous donne quelques remarques sur le rapport d'experts et sur l'expertise socio-économique en vous disant qu'il y a bien des ambiguïtés et des méprises et qu'entre autres, l'absence de consultation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et du ministère du Développement régional et économique, par ce dit Comité d'experts, c'est une lacune aussi remarquable que l'absence des experts des sciences sociales en son sein.

1465 On a tenté de faire une énumération des inquiétudes qui persistent. Alors je vous en fais une lecture, puis si vous voulez plus de précisions, vous les demanderez. Mais il est encore inquiétant que les contenus et les processus d'information, de consultation et de participation soient encore informels et que ça nous place facilement, l'absence de cadre de participation, ça nous place, les citoyens et les organismes, d'emblée comme dans un rôle  
1470 d'opposants et ça n'est absolument pas favorable à l'apport de connaissances de tout ce que vous voudrez. C'est un rapport, c'est inquiétant qu'en ce moment, on soit encore dans ces processus informels.

1475 Ensuite, l'examen puis l'évaluation environnementale ne sont pas obligatoires pour ces projets d'envergure avec des impacts environnementaux tout à fait appréhendés.

Ensuite les orientations du gouvernement sont facilement confondues avec celles d'Hydro-Québec et les engagements qui sont déjà pris, ça crée des obligations. Donc c'est un peu inquiétant de voir comment on va rattraper cette situation.

1480 Ensuite, ce qui est inquiétant aussi, c'est que le traitement d'un dossier aussi important, ça soit fait de façon précipitée et urgente alors que les réserves gazières et pétrolières, ça peut pas s'envoler puis ça ne peut que prendre de la valeur avec le temps.

1485 Ensuite, il y a l'exploitation des nouvelles ressources non renouvelables et productrices de gaz à effet de serre, dans un contexte mondial, qui exigent que les pays riches montrent la voie de la transformation de nos modes de production et de consommation.

1490 Ensuite, ce qui est toujours aussi inquiétant, c'est le morcellement des projets de mise en valeur en étapes indépendantes et le silence, sinon la négation de l'état d'avancement des projets au-delà des relevés sismiques. On nous martèle qu'on est toujours dans la question des levés sismiques.

1495 Il y a l'état du golfe du Saint-Laurent et de ses ressources halieutiques qui est une question tout à fait préoccupante. Et on rappelle tout simplement qu'à la dernière rencontre de consultation du Conseil de conservation des ressources halieutiques, en avril dernier, on a fait l'état de situation de neuf (9) poissons, on ne parle pas que des mammifères, là. Neuf (9) poissons qui sont commercialisés dans la région: le flétan du Groenland, le sébaste, le flétan atlantique, la morue, la plie canadienne, la plie grise, la limande à queue jaune, la plie rouge et la merluche blanche. Les connaissez-vous tous?

1500 Eh bien de tous ces stocks, il y a seulement la plie grise et la plie rouge qui, la dernière, la plie rouge, c'est une espèce côtière, elle a plus de chance que les autres, ce sont les seules qui accusaient une certaine amélioration démographique. Et pour les autres stocks, les experts disaient: les perspectives sont peu favorables, il y a pas d'amélioration en vue puis la stabilité dont on se rend compte, elle est tout à fait relative, parce que – voilà!

1510 Ensuite, toujours dans ces préoccupations, les incertitudes scientifiques et les manques de connaissances en ce domaine sont clairement admis et ça se conjugue avec des incertitudes scientifiques et des manques de connaissances sur les impacts des levés sismiques et des autres étapes de mise en valeur sur le monde marin et les communautés maritimes.

1515 Il est inquiétant aussi que la concentration des pouvoirs d'autorisation des levés sismiques et des autres permis d'exploration ou de mise en valeur soit entre les mains du seul ministère des Ressources naturelles.

Il est inquiétant aussi, ou on peut se demander est-ce qu'on utilisera les cavités de la mine de sel, à quelles fins, dans quelles conditions, etc.

1520 On ne connaît pas non plus comment on prévoit et comment on partagera les profits, les bénéfiques ou les inconvénients. On ne connaît pas non plus quelles sont les possibilités et qui partagera les risques, que ce soit des accidents ou des erreurs, qui prend des assurances là-dessus?

1525 Ensuite il y a tous les conflits entre la pêche ou avec la pêche et le tourisme. Il y a toutes les inquiétudes qui peuvent être reliées aux impacts environnementaux. Les impacts environnementaux, selon les définitions du ministère de l'Environnement, on parle bien de biophysiques, écologiques, socio-économiques et culturels, les impacts donc qui sont possibles de chaque phase de la mise en valeur et dans les phases de mise en valeur, on peut nommer le forage d'exploration, les puits d'exploitation, la distribution, l'entreposage, la transformation, 1530 tous les développements subséquents parce qu'une fois qu'on est dedans, on peut continuer, le démantèlement, la restauration, etc.

Et il y a aussi toute la considération des enjeux socio-économiques de l'ensemble de ces phases de développement. Dans ces considérations-là, on peut penser à la sécurité des 1535 travailleurs, aux répartitions de profits, aux priorités de l'emploi, aux mesures de formation de la main-d'œuvre, aux mesures d'urgence en cas d'accidents, etc.

Il y a toutes les inquiétudes liées à la consommation d'énergie provenant des hydrocarbures; on sait que ça fait des émissions de gaz à effet de serre, que ça accroît les 1540 écarts de richesse et que ça accroît aussi la discrimination à mesure que les ressources s'épuisent.

Il y a toutes les inquiétudes devant les besoins exprimés par le ministère des Ressources naturelles et aussi par les scientifiques des sciences de la terre, d'obtenir des 1545 données sur la formation des masses terrestres au moyen des permis de levés sismiques qui s'inscrivent dans une démarche d'exploitation. Et là-dessus, on peut – en tout cas, l'idée qui nous venait, c'est: est-ce qu'on aurait idée de demander à des fabricants de tabac de nous instruire sur la formation des cancers chez les fumeurs? Je veux dire, à un moment donné!

1550 Ensuite, on vous donne quelques éléments aussi sur la place que les îles ou les insulaires peuvent occuper, là, dans le développement des projets d'intérêts nationaux. C'est pas que ici, mais les îles, de par le monde, sont souvent dans les objets de conflits de frontières et donc, les insulaires ont à traiter ou voir à ces questions qui sont de nature beaucoup plus large que le développement local.

1555 Ensuite, bon, là-dessus on vous rappelle qu'il y a la pêche qui est une organisation bien plus large que l'organisation locale et qu'il est pas facile de faire la part des choses. Quand on regarde l'histoire de la pêche, il est difficile de voir, bon, quel est le chemin qu'il faut prendre. La

1560 pêche a évolué, a eu ses hauts et ses bas, et aujourd'hui, on se retrouve avec, depuis  
pratiquement deux (2) décennies, à essayer de trouver une façon de pêcher qui soit un peu  
plus durable ou responsable.

1565 Et par ailleurs, on a des expériences comme dans le homard qui, là encore, a eu ses  
périodes quasiment de disparition, mais on a réussi à maintenir l'activité et c'est une activité très  
importante depuis au moins cent trente (130) ans. Et dans les deux (2) cas, l'avenir est  
incertain, mais il faudrait peut-être qu'on essaie de trouver des enseignements de ces  
pratiques-là.

1570 Pour ce qui est de la mine de sel, bien, en faisant la comparaison, la mine de sel, quand  
elle s'est installée, la façon de la présenter à la population ressemble à la façon dont on l'a fait  
cette fois-ci. Entre autres, bon quand la municipalité de Grosse-Île demandait des informations  
sur ces projets-là, les réponses de la SOQUEM, qui est une société d'État, c'était vraiment de  
dire qu'il y avait pas d'effet négatif en vue, que ça allait résoudre les problèmes de chômage de  
1575 l'activité économique pour l'ensemble du Québec avec une croissance prévisible de la demande  
de sel d'épandage.

1580 Puis ce que c'est qui était dit aussi, qui est important pour ici, c'est qu'on disait même à  
l'étape où on faisait un puits, on avait tout décidé pour faire un puits d'exploration, on disait à la  
population que c'était juste pour vérifier, que c'était juste une étape indépendante des projets.  
Puis on sait aujourd'hui de toute façon que le puits d'exploration, c'est le puits d'exploitation,  
pour cette partie-là.

1585 Dans la comparaison aussi, on peut voir que – ah oui, il faut que je vous dise ça! Que  
les commissaires, au lendemain des audiences publiques, ils ont recommandé que le projet soit  
considéré dans son ensemble. Parce qu'il y avait aussi, bon il y avait ces étapes, mais il y avait  
aussi que les promoteurs séparaient complètement le port et la mine de sel. Et les deux (2)  
allaient ensemble, je veux dire, on faisait pas un port sans la mine et la mine avait besoin d'un  
port. Alors ça devait être vu dans son ensemble et coordonné.

1590 Et il était dit aussi qu'à l'époque, le ministère de l'Environnement avait beaucoup de  
difficulté à se faire entendre auprès des autres ministères et qu'il fallait voir à ce que tous les  
moyens soient donnés au ministère pour qu'il puisse intervenir au niveau du Conseil des  
ministres et des conseils interministériels afin de s'assurer que les promoteurs tiendront compte  
1595 des considérations environnementales très tôt dans le processus de planification de leur projet  
et que l'environnement recevra une considération égale à celle des secteurs économiques et  
techniques, etc., etc.

1600 Il faut voir que – on disait tout à l'heure qu'il y avait des changements qui prenaient  
beaucoup de temps dans la protection de l'environnement, mais c'est la même chose dans les  
structures, ça prend beaucoup de temps à changer les structures.



1605 Alors on vous donne aussi quelques réflexions, pas que des réflexions, mais quelques interprétations du concept de développement durable qui n'est pas une recette ou une théorie, c'est pas un vœu pieux, là, mais que c'est vraiment, le concept s'est développé par la prise en compte de problèmes majeurs et la quête d'un mode de développement qui soit plus sûr, plus solidaire sur cette planète et qui soit beaucoup moins violent.

1610 Dans ça, dans le développement durable, au chapitre de l'énergie, il est énoncé assez clairement par les nations qui ont participé aux deux (2) Sommets de la Terre, que pour répondre aux besoins croissants d'énergie, il y a lieu de combiner quatre (4) choses: l'usage accru des ressources énergétiques renouvelables; l'amélioration du rendement énergétique; le recours accru aux technologies énergétiques de pointe, notamment les techniques moins polluantes qui font appel aux combustibles fossiles; et l'exploitation viable des ressources énergétiques traditionnelles.

1615 Et on vous avait mis quelques autres remarques sur les questions de développement durable, sinon celle-ci que, il est un défi du développement durable que:

1620 **LECTURE DU MÉMOIRE, pages 11 et 12**

**Point d.:**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1625 Excusez-moi, je vais vous demander d'être le plus synthétique possible, c'est parce qu'il est dix heures moins quart (10 h - $\frac{1}{4}$ ), nous avons encore cinq (5) mémoires ce soir à passer.

**PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

1630 Vous avez raison, vous l'avez tout vu, vous.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1635 Merci.

**PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

1640 Alors on recommande aussi de reconnaître une autorité représentative locale et d'en préciser la composition et etc., pour qu'on puisse vraiment être dans les discussions.

On recommande de classer le rapport du Comité d'experts non pas comme un rapport scientifique ou une étude d'impact, mais comme un document d'introduction générale; de produire une analyse socio-économique bien étoffée qui contiendrait entre autres, une

1645 comparaison de quelles seraient les retombées socio-économiques à moyen et long termes si on investissait plutôt dans les pêches que dans la filière gaz et pétrole.

1650 On tenait à vous faire remarquer qu'il faudrait, dans les espèces en péril en milieu terrestre, on en est rendu à se dire qu'on ne peut pas tout découper en petits morceaux, que pour la conservation des espèces, il faut des territoires qui forment un tout et il est peut-être inquiétant de penser que le golfe serait découpé comme site d'alimentation, site de reproduction, site de densité, un peu comme en spots distincts alors que l'expérience nous montre que l'interdépendance des habitats critiques est aussi importante et probablement aussi importante que l'interdépendance des espèces entre elles, par la chaîne alimentaire.

1655 Donc on recommande aussi de considérer le golfe comme un tout et que si le golfe devenait comme sous juridiction québécoise, on suggère fortement de consolider l'expertise québécoise aux besoins de protection du milieu marin et de ses ressources. Pour l'instant, on est un peu moins expert.

1660 On reconnaît qu'Hydro-Québec est une société d'État et qu'à ce titre, elle devrait naturellement desservir les intérêts d'ici mais comme c'est pas tout à fait comme ça que ça se passe, on recommande qu'il y ait du travail pour clarifier toutes les orientations et s'assurer que les intérêts collectifs prévaudront sur les intérêts particulier.

1665 Et on recommande que l'expertise, les moyens, l'autorité, le rôle de coordination du ministère de l'Environnement et du Bureau d'audiences publiques soient renforcés et augmentés au sein du gouvernement, au lieu d'être dilués par l'éparpillement.

1670 Et finalement, on recommande que pour rendre opérationnels les impératifs et les principes de développement durable en matière de production et de consommation, on recommande de proposer aux Madelinots, puis le cas échéant, de mener aux Îles-de-la-Madeleine un programme et une expérience pilotes en production et en consommation d'énergie qui conjugueraient à la fois une évaluation de nos comportements et de ce que c'est qu'on est capable de faire à partir de toutes les technologies qui seraient plus économes et moins polluantes et des expériences de production énergétique à partir de ressources renouvelables. Et que ce programme soit défini en partenariat à plusieurs.

1680 Et en conclusion, rapidement, à Attention Fragiles on se faisait la réflexion que de produire de l'énergie à partir du vent puis des autres forces de la nature, c'est peu probable que la matière première se fasse plus rare ni que ça augmente de prix avec le temps, alors que dans le cas de la production à partir de ressources non renouvelables, la rareté des matières premières qui est toujours prévisible un jour ou l'autre, ça rend l'accès aux ressources énergétiques de plus en plus coûteux et discriminatoire et ça provoque et ça augmente les conflits et la violence.

1685

1690 Et on se disait que s'il y avait une vérité de La Palice, c'est bien celle-ci que c'est à l'étape de la définition d'un projet qu'il est possible de faire valoir les intérêts des populations touchées, d'inclure des conditions de négocier etc. et qu'à cette étape-là, il faut avoir vraiment une vue d'ensemble et on se dit que cette question des levés sismiques, c'est effectivement une phase de définition d'un important projet.

**PAGE 15, LECTURE DU DERNIER PARAGRAPHE**

1695 Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci madame Chevrier, je vais laisser la parole à mon collègue de droite.

1700 **PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

Merci madame Chevrier. Oui je vais me limiter comme à deux (2) ou trois (3) questions.

1705 La première question, c'est dans vos recommandations, le point A, vous parlez:

"D'assujettir dès à présent les projets d'exploration et de mise en valeur du gaz et du pétrole en milieu québécois, terrestre et marin au Règlement."

1710 Je voudrais juste m'assurer que dans cet énoncé, vous vous limitez ou vous excluez la pointe, le golfe, à partir de la pointe ouest, à l'est de la pointe ouest de l'île d'Anticosti, étant donné que ce secteur du golfe est couvert par la loi canadienne. C'est ce que je comprends ou si vous jugez important d'inclure le golfe dans la réglementation, les projets sur le golfe dans la réglementation?

1715 **PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

1720 Ce qu'on veut, c'est que tout projet dans le milieu marin soit assujetti, tout ce que c'est qu'on considère qui est de juridiction québécoise, que ce soit au moins assujetti au règlement québécois. Que ce qui est de juridiction fédérale, en ce moment, il y a une procédure et avec tous ses défauts, elle est là, la procédure.

1725 Nous, ce qu'on souhaite, c'est qu'il y ait vraiment une évaluation environnementale de l'ensemble, que ce soit fédéral ou provincial, je pense qu'on peut – bien l'expertise, en ce moment, elle est quand même au fédéral, il faut quand même, je pense – mais le règlement au Québec, il est déjà beaucoup mieux que rien du tout.

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

1730           Merci. Ma deuxième question, je vais simplement la récupérer. À un endroit, vous pouvez probablement me guider, à un endroit, vous parlez d'un organisme, j'aurais voulu avoir des éclaircissements, je cherche où il est, votre mémoire est substantiel.

**PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

1735           Oui, c'est à la toute fin, à la toute fin, on dit que si on va dans cette perspective, dans cette démarche prospective...

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

1740           Voilà, voilà!

**PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

1745           ... Attention Fragîles on vous offrira notre collaboration puis on suggère aussi que le nouveau Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes, qui est en implantation actuellement, par les soins de l'UQAR, du ministère de l'Environnement, de la Conférence régionale des élus et de la municipalité, que ça soit mis à contribution.

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

1750           Oui, c'est même la recommandation D. Le suivant:

"Reconnaître une autorité représentative locale".

1755           **PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

Non, c'est pas la même chose.

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

1760           Non, mais moi, c'est celui-là sur lequel j'aimerais avoir un éclaircissement.

Qu'est-ce que vous entendez par cette "autorité représentative locale", pourquoi aurait-elle besoin d'être reconnue, quelle serait la nature de ça?

1765

**PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

C'est un peu influencé par l'expérience de la mine de sel où, même avec les audiences publiques qui ont été faites, par après, il a fallu que le milieu se donne une structure pour être

1770 en lien avec les décideurs. À l'époque, il y avait un comité interministériel qui agissait pour le gouvernement et ça s'appelait une commission de la municipalité, qui s'appelait Commission Mine Port, mais c'était le regroupement des intérêts d'ici avec les intérêts du gouvernement, de manière à ce qu'on soit dans le même bateau.

1775 Alors reconnaître une autorité, c'est peut-être, c'est ça qu'on veut dire. C'est qu'au lendemain de ces audiences ici, qu'on soit pas encore à s'inquiéter, il y a pas de procédure, il y a rien qui existe, et comment on peut se faire entendre. On se comprend?

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

1780 Oui, c'est plus clair, merci.

Et ma dernière question, sur le point C, vous vous êtes aventurée à nous parler d'un moratoire d'au moins vingt (20) ans à vingt-cinq (25) ans.

1785 **PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

Absolument!

1790 **PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

Peut-être des éclaircissements sur la justification du délai.

**PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

1795 Du délai. Bien à cause des changements d'attitude, à cause, les changements qu'on se disait, des vrais changements structuraux, ça demande du temps et puis, dans ce cas-ci, les ressources qui sont convoitées ne sont pas en danger, on se doit de se donner le temps qu'il faut.

1800 Et par notre expérience de quinze (15) ans à essayer localement de faire de la conservation, ça demande du temps. Ça demande du temps pour qu'on connaisse de quoi on parle, qu'on apprivoise et bon, avec le temps aussi, on trouve des méthodes sûres et on finit par faire des consensus. Et sinon, on prend les décisions éclairées. Alors selon moi, plus court que ça, bien, on prend des risques. En fait, je serais prête à en discuter, là.

1805 **PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

Merci.

1810

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Locat.

1815 **PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

Oui. Une petite question. Moi, j'étais pour comparer le point D et le point H. En fait, ce qu'il s'agit au point D, donc c'est l'autorité représentative locale et au point H, c'est de considérer le golfe dans son ensemble.

1820

Est-ce que, pour vous, est-ce que cette entité représentative locale pourrait être élargie, en fait, à l'ensemble des communautés entourant le golfe ou, s'il faut faire la gestion intégrée en H, il faut peut-être aussi – en fait la question que je pose, est-ce qu'il y a pas – arrimer ça!

1825 **PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

Il faudrait que ce soit mis en communication. Mais pour ces points-là, peut-être il faut repenser à notre travail qu'on a fait avec la récupération de la barge Irving Whale. Il y avait volonté d'éliminer cette menace dans le fond du golfe et la chose concernait, dans ce cas-là il y avait l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec qui était représenté par les Îles-de-la-Madeleine, c'était nous autres. Puis il y avait donc des comités comme parallèles qui se voyaient de temps en temps.

1830

Ces structures-là demandent aussi des moyens. Dans le cas de la récupération de la barge Irving Whale, c'était sous l'autorité d'Environnement Canada, de la Garde côtière, etc. Il y avait quand même – parce que si on fait ce genre de travail de concertation, ça demande aussi des moyens, un minimum de moyens.

1835

Alors ça n'est pas un seul comité qui fait tout puis qui emmène tout chez eux, là. Je pense que si on parle du golfe, on est obligé d'organiser. Et peut-être ça peut prendre assez de temps, là.

1840

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Bon, c'est beau, madame, nous vous remercions pour votre présentation.

1845

**PAR Mme HÉLÈNE CHEVRIER:**

Ça nous fait plaisir.

1850

---

**DANIELLE MARTINEAU, ALAIN GÉLINAS, MÉLANIE GAUTHIER,  
FRANÇOIS MIOUSSE ET JASON KEATING**

1855

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1860

Nous allons maintenant inviter madame Danielle Martineau, monsieur Alain Gélinas, madame Mélanie Gauthier et monsieur Jason Keating.

**PAR Mme DANIELLE MARTINEAU:**

1865

Bonsoir. Pendant qu'on distribue, bien bienvenue, je suis contente de vous revoir. C'est vrai. Bienvenue aux membres de l'équipe qui étaient pas là la première fois.

1870

Moi, je suis une simple citoyenne, une résidente ici aux Îles. Comme mon champ d'expertise est plutôt musical, c'est mon métier, auteure-compositeure, mais je suis quand même aussi chercheuse dans le domaine des cultures traditionnelles, j'ai décidé de vous offrir un mémoire chanté. Donc c'est ce que je vais faire avec mes amis concitoyens.

1875

Il s'agit pas d'une production professionnelle, mais j'ai quand même, dans mon métier, écrit plusieurs chansons d'opinion, des chansons, par exemple, sur la pauvreté à Montréal, dans le temps du trois cent cinquantième anniversaire de la ville de Montréal; des chansons sur Madeleine Parent, syndicaliste et activiste âgée maintenant, mais toujours en pleine possession de ses moyens; des chansons sur les viols des femmes en Bosnie; des chansons, même une que j'ai dédiée à mon père, qui est un raciste de la ville de Québec, qui avait jamais vu ni un Noir ni un Juif, mais qui les aimait pas, il savait pas pourquoi.

1880

J'ai aussi écrit des chansons d'amour. Ça fait que celle que je vais vous présenter, c'est une chanson d'opinion, mais que je pourrais qualifier aussi, d'une chanson d'amour. Et là, je vais demander à Jason, Jason, est-ce que tu veux t'approcher? À Mélanie, Alain, François Miousse et puis j'ai moi aussi préparé des choses que j'aimerais vous charger de remettre. J'ai un disque pour vous, on l'a enregistré, la chanson.

1885

1890

Mais j'aimerais que vous remettiez une copie, si c'est possible, parce que je pense que vous côtoyez ces gens-là plus souvent que moi à monsieur, Jean Charest, à monsieur Sam Hamad, bien quoi, vous êtes un commissaire, vous faites des commissions, ça fait que! Bien en tout cas, comme je vous le dis, je pense que vous avez plus de chance de les rencontrer qu'ici, parce qu'ici, là, les ombres de premier ministre, on les voit pas souvent. Sam Hamad, monsieur Thomas Mulcair, aussi à monsieur André Caillé et aussi à monsieur Bernard Landry. C'est une chanson qui est très douce, très estivale, qu'ils vont pouvoir écouter tout l'été, j'en suis sûre.

1895

Votre copie, vous avez le droit de la copier. Tout est adressé aux personnes en question.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

On va tenter de les transmettre.

1900

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

J'espère que vous en avez pour vos députés.

1905

**INTERPRÉTATION DU MÉMOIRE**

**PAR Mme DANIELLE MARTINEAU:**

Si vous avez pas de questions, j'espère que vous avez des réponses.

1910

**PAR LE PRÉSIDENT:**

En vous remerciant.

1915

---

**MADÉLINOTS POUR LE RESPECT DU GOLFE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1920

Alors nous allons reprendre la séance, et nous allons donner la parole aux représentants de Madelinots pour le Respect du Golfe. Alors je vous laisse aller.

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

1925

Alors bonsoir, François Miousse, Pascal Hébert, Alexandre Painchaud et moi-même, Carole Painchaud. Alors on représentait Madelinots pour le Respect du Golfe, un regroupement de citoyens qui compte cent vingt (120) membres maintenant.

1930

Alors Madelinots pour le Respect du Golfe, un groupe de citoyens inquiets qui veulent savoir ce qui s'en vient avant que ça nous tombe dessus. Un groupe de citoyens vigilants qui décident d'aller chercher l'information et de la diffuser dans le milieu.

1935

Alors le premier geste, qui était la manifestation le 22 novembre 2003, cent cinquante (150) personnes, rue Principale, à Cap-aux-Meules, une marche qui partait de Pêches et Océans, on se le rappelle, et qui allait tout droit sur le terrassement d'Hydro-Québec.

Alors on disait, on veut être informé. Et depuis, on s'est organisé. On a eu une rencontre par semaine depuis le mois de novembre, c'est vous dire le nombre de rencontres



1940 qu'on a eues depuis ce temps-là. Tous les mardis! Des équipes de travail, donc même les dimanches, il y a eu un temps où il y en avait deux (2) par semaine.

Et on s'autofinance. On autofinance nos activités dans le plaisir. On a fait une soirée le 20 mars, chez Gaspard.

1945 Aux audiences publiques, on questionne et on exprime nos opinions pour influencer les décideurs dans le sens de nos intérêts. Madelinots pour le Respect du Golfe, ensemble, nous faisons le poids. Alors la mission de Madelinots pour le Respect du Golfe est d'informer, de sensibiliser et de mobiliser la population des Îles-de-la-Madeleine au sujet des inquiétudes sur le projet d'exploitation, exploration gazière sous-marines à Old Harry et terrestres à Fatima.

1950 Donc nous autres aux Îles!

### LECTURE DU MÉMOIRE

1955 **Page 5, début**

Aussi, dans nos actions, nous avons fait un sondage, un sondage qui en dit long. Et on nous a un peu reproché la validité de ce sondage mais on recommande aux instances officielles d'en faire un vrai.

1960 Nous, on en a fait un, citoyen, qui a quand même été fait auprès de trois cent cinquante-cinq (355) répondants et le but était de connaître la perception de la population face aux impacts éventuels de l'exploration et l'exploitation gazières et pétrolières sur les Îles-de-la-Madeleine et dans le golfe. Notons que l'échantillon de trois cent cinquante-cinq (355) répondants correspond à trois point virgule deux pour cent (3,2 %) de la population âgée de quinze (15) ans et plus. Donc selon les statistiques, là, la population totale est de dix mille six cent quatre-vingt-quinze (10 695), âgés de quinze (15) ans et plus, précisons-le.

1970 Donc les résultats du sondage.

### PAR M. ALEXANDRE PAINCHAUD:

1975 OK, ici on avait une question qu'on avait posée qui était: Croyez-vous que l'exploitation sismique réalisée dans les fonds marins, dans le but de déceler la présence de gaz ou de pétrole, peut nuire aux espèces qui y vivent, par exemple les poissons, le crabe, le homard, les mammifères marins?

### PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:

1980 Oui, à soixante-seize pour cent (76 %).

**PAR M. ALEXANDRE PAINCHAUD:**

1985 Croyez-vous que l'exploitation du gaz et du pétrole pourrait avoir un impact négatif sur la pêche aux Îles?

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

1990 Oui, à soixante-quinze pour cent (75 %).

**PAR M. ALEXANDRE PAINCHAUD:**

1995 Croyez-vous que l'exploitation du gaz et du pétrole pourrait avoir un impact négatif sur le tourisme aux Îles?

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

2000 Oui, à cinquante-deux pour cent (52 %).

**PAR M. ALEXANDRE PAINCHAUD:**

2005 Connaissez-vous des Madelinots qui ont les qualifications nécessaires pour travailler dans le domaine de l'exploitation gazière et pétrolière?

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

Non, à quatre-vingt-neuf pour cent (89 %).

**PAR M. ALEXANDRE PAINCHAUD:**

2010 Croyez-vous que l'exploitation de gaz ou de pétrole pourrait avoir un impact négatif sur la qualité de vie des habitants des Îles?

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

2015 Oui, à soixante-quatre pour cent (64 %).

**PAR M. ALEXANDRE PAINCHAUD:**

2020 Aimeriez-vous être consulté lors des prises de décisions concernant ces projets?

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

2025 Oui, à quatre-vingt-sept pour cent (87 %).

**PAR M. ALEXANDRE PAINCHAUD:**

Croyez-vous que les instances décisionnelles, exemple les gouvernements, consulteront les populations concernées avant d'aller de l'avant dans ces projets?

2030

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

Non, à quarante-huit pour cent (48 %).

2035

**PAR M. ALEXANDRE PAINCHAUD:**

Croyez-vous au potentiel de l'énergie éolienne aux Îles-de-la-Madeleine?

2040

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

Oui, à quatre-vingt-quatre pour cent (84 %).

**PAR M. ALEXANDRE PAINCHAUD:**

2045

Globalement, pensez-vous que l'exploitation de gaz ou de pétrole dans l'archipel et dans le golfe pourrait améliorer l'économie locale?

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

2050

Et c'est là qu'on a quelque chose de moins clair: oui à quarante pour cent (40 %) et non à quarante-quatre pour cent (44 %).

**PAR M. PASCAL HÉBERT:**

2055

Maintenant, Hydro-Québec et le développement durable.

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 10**

**PAR M. ALEXANDRE PAINCHAUD:**

2060

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 11**

**Page 11, fin du huitième point**

2065

On parle ici du golfe, là. Tantôt Annie a fait une belle image, elle nous a donné une belle image de golfe qui était aussi un cimetière et dans ce sens-là, j'aimerais vraiment ça qu'on fasse un petit exercice ensemble!

J'aimerais vraiment qu'on respecte une minute de silence, c'est le même genre de silence qu'on fait subir à la faune marine par nos levés sismiques. Alors s'il vous plaît!

2070

Il faut bien prendre conscience que le bruit n'a duré qu'une petite minute. La vie marine, quant à elle, doit endurer ce bruit à une échelle de cent quatre-vingts décibels (180 dB), bien trop fort pour l'être humain, à toutes les neuf (9) à douze (12) secondes et ce, pendant des semaines.

2075

**PAR M. PASCAL HÉBERT:**

**Page 13, fin**

2080

C'est pourquoi nous disons haut et fort:

Nous ne voulons pas du projet actuel d'exploration gazière et pétrolière d'Hydro-Québec.

2085

**PAR M. PASCAL HÉBERT:**

On va terminer ça en disant que nous voulons que le budget de trois cent trente millions (330 M\$) qu'Hydro-Québec entend investir dans l'exploration d'hydrocarbures, soit dirigé dans la recherche et l'exploitation de l'énergie renouvelable, par exemple le soleil, le vent, l'eau, l'hydrogène. Nous demandons au gouvernement du Québec un moratoire sur l'exploration et l'exploitation gazières et pétrolières sous-marines dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et terrestres à Fatima.

2090

2095

Face à cette conjoncture urgente, Madelinots pour le Respect du Golfe demande aux décideurs, monsieur le maire Claude Vigneau, à la ministre Nathalie Normandeau, aux députés messieurs Maxime Arseneau et Georges Farrah, au premier ministre du Québec monsieur Jean Charest et au premier ministre du Canada monsieur Paul Martin, aux ministres provinciaux messieurs Thomas Mulcair et Sam Hamad et fédéraux, messieurs David Anderson et John Efford ainsi qu'à monsieur André Caillé d'Hydro-Québec de faire cesser immédiatement toute activité d'exploration ou d'exploitation gazières ou pétrolifères dans l'environnement des Îles-de-la-Madeleine.

2100

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2105

Alors nous vous remercions pour votre mémoire.

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

2110

Peut-être une petite question d'information. Le son que vous nous avez fait entendre était une reproduction de quel son?

**PAR M. ALEXANDRE PAINCHAUD:**

2115 Ah, c'est quelqu'un qui avait un échantillon, c'est pas vraiment moi qui l'a pris cet échantillon-là. C'est supposé d'être quelque chose qui ressemble le plus possible au genre de sons que les mammifères marins vont entendre sous l'eau. Par contre, on n'avait pas la force qu'eux autres ils ont, on n'avait pas les systèmes aussi performants.

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

2120 Vous savez pas si ça a été enregistré quand même sous l'eau d'un canon à air ou autre équipement?

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

2125 C'est une simulation.

**PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

2130 Merci.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

2135 Oui, moi, j'avais une question concernant le sondage. Est-ce que vous avez des commentaires à faire sur certaines des réponses qui sont peut-être un petit peu plus partagées, si on peut dire, en relation soit avec le groupe d'âge ou la provenance?

Est-ce que vous avez des observations que vous pourriez nous transmettre sur votre analyse, donc un peu plus fine là, des résultats que vous nous avez présentés?

2140 **PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

2145 En fait, voyez-vous, comme on n'est pas, on a quand même fait des sondages pour lesquels on a des réponses. On sait que les réponses sont partagées mais on n'a pas pu faire, à l'heure actuelle, des croisements, parce que ça a été très long de faire et de un, la rentrée de données et de deux, l'analyse de données aussi, parce qu'on avait beaucoup d'autres chats à fouetter. On a rendu publics les résultats de sondage juste pour les audiences et faire notre mémoire.

2150 Par contre, il sera possible de fournir ces informations-là plus détaillées, mais c'est clair que dans les groupes d'âge, c'était assez bien partagé, disons, dans les trois cent cinquante-cinq (355) répondants. Vous l'avez, je pense, vous, en détail, mais on peut pas faire de croisements à l'heure qu'il est, là, avec d'autres réponses pour les raisons dont j'évoque, là. On ira un petit peu plus loin éventuellement, dans ces réflexions-là.

**PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

2155

Merci.

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

2160

Mais on demande quand même que ce soit fait par des experts, ce genre de sondage là. C'est pour ça qu'on l'a fait aussi.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2165

Très bien. Alors nous vous remercions pour votre présentation.

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

2170

Merci.

---

**ROBERT HANEL ET DANIELLE GIROUX**

2175

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous allons maintenant inviter monsieur Robert Hanel et madame Danielle Giroux.

**PAR M. ROBERT HANEL:**

2180

Bonsoir.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2185

Bonsoir.

**PAR M. ROBERT HANEL:**

2190

Donc c'est en tant que citoyens que nous sommes ici, ma femme et moi. Danielle est avocate, elle travaille comme bénévole dans différents projets environnementaux, et moi je suis médecin spécialiste au Centre hospitalier de l'Archipel. Nous vivons aux Îles depuis quatre (4) ans.

2195

Je voudrais dédier, en fait, on voudrait dédier le mémoire à Mathis, notre fils de vingt et un (21) mois pour qu'il ait la chance, lui aussi, de s'émerveiller à son tour des beautés qui l'entourent. Et juste rappeler que quand Mathis va avoir mon âge, il restera probablement plus

de pétrole dans le golfe. Et on pourrait se demander tout de suite, qu'est-ce qu'il va rester du golfe et des Îles tels qu'on les connaît maintenant.

2200           Donc je vais essayer, c'est certain que le mémoire est un peu plus long, je vais essayer de mettre l'emphase sur les choses qui sont plus importantes. On commencera quand même par parler un peu du contexte pourquoi nous sommes ici en tant que citoyens. Ensuite, nous ferons un retour sur certains éléments plus importants qu'on jugeait dans le rapport d'experts.

2205           On reparlera brièvement du principe de précaution puis comment on sent que ça a été fait par les experts; les impacts possibles; une gestion intégrée du golfe; où est le cadre législatif tel qu'on peut comprendre selon les informations qu'on a jusqu'à maintenant; est ce que c'est des projets qui sont compatibles avec les Îles, oui ou non.

2210           Nous sommes devant quoi, c'est quoi les intérêts financiers et politiques qui sont derrière ces projets-là? C'est quoi notre rôle en tant que population, c'est quoi notre poids? Et finalement, on va terminer avec les conclusions.

2215           Donc le bénévolat des Madelinots, c'est une source d'énergie propre, renouvelable et durable. Les trois (3) mots sont importants. On a commencé ça au mois de novembre, lorsque ça nous a tous pris par surprise un peu. Il faut avouer qu'on est motivé par des intérêts collectifs à long terme, on n'a aucun intérêt pécuniaire, contrairement à ce qu'on voit beaucoup dans ces projets-là. Donc c'est tout du bénévolat.

2220           Et ce qui nous inquiète, c'est de se rendre compte que c'est par des pressions qui ont été faites par des gens d'ici, par le Front commun au départ, que finalement, le gouvernement a décidé de faire un moratoire partiel, puis mettre l'audience du BAPE en cours. On est extrêmement content de ce fait-là. Mais pourquoi est-ce que ça a pris tout ça, c'est ça qui nous inquiète. Ça nous inquiète tellement qu'on sait qu'est-ce qui va arriver après, mais on est durable, on va être là, même dépendamment qu'est-ce qui va arriver après.

2225           Si on parle un peu du rapport d'experts, on reviendra pas sur tous les éléments, nous sommes confiants que les commissaires traiteront des lacunes qui sont ressorties lors de la première partie de l'audience.

2230           On se rend compte que le rapport a été rédigé en grande partie par les gens du ministère des Ressources naturelles. On comprend leur intérêt pour ces activités-là, c'est tout à fait louable, ça fait partie de leur champ d'expertise et leur champ d'activité. Par contre, ce qu'on voit, c'est que cet intérêt-là déteint largement sur le rapport et puis peut-être que l'analyse est un peu biaisée dans leur sens.

2235           On se rend compte que, dans le rapport, il y a une minimisation très importante des impacts potentiels. Par exemple, lorsqu'ils parlent qu'une perte d'un pour cent (1 %) de la biomasse a aucun effet, est-ce que c'est prouvé? Est-ce que c'est quelque chose qu'on peut

2240 affirmer comme ça, sans preuve qu'il y a aucun impact de ça. Il y a beaucoup d'exemples de ce genre.

Il y a aussi une analyse très biaisée du pour et du contre. Ça a ressorti largement, mais je pense que c'est important d'en reparler. On parle des inconvénients possibles des retombées sismiques, seulement. On parle des avantages de l'exploitation. En fait, des avantages des études sismiques, il y a en a aucun. Il y a aucun avantage. Donc c'est sûr qu'ils pouvaient pas donner des avantages pour les Îles ou pour la population pour les retombées, parce que pour les études sismiques, il y en a aucun avantage.

2250 Maintenant, ils parlent souvent, ils généralisent de façon fréquente, par exemple lorsqu'ils parlent de l'activité touristique qui serait limitée aux baleines. Aux Îles, l'activité touristique est pas du tout limitée aux baleines, on en voit quelques baleines, mais c'est pas ça qui attire les touristes.

2255 Ce qui attire les touristes aux Îles, c'est la beauté du paysage, c'est ce que vous avez vu aujourd'hui, ce soir et c'est aussi la perception que les gens ont de notre milieu. C'est la perception qu'ils ont. Ce n'est pas nécessairement ce qu'il y a au niveau du milieu, c'est la perception. Même s'il y a pas de catastrophes écologique, quel va être l'impact de la perception que: ah, il y a de l'exploitation et de l'exploration pétrolières au large des côtes des Îles. Ça devient plus un havre de paix, ça devient un endroit industriel. Et ça, ça peut avoir des impacts importants qui ont pas été évalués, évidemment.

2260 Quand on parle de conclusions hâtives et sans preuves scientifiques, lorsqu'ils parlent du homard, dans le rapport d'experts, il y a cinq (5) lignes sur le homard et puis ils disent qu'il y a pas d'impact sur le homard puisqu'une étude faite avec des explosifs avait pas montré que le homard était sensible à ça!

2270 Je pense que c'est très très très difficile de se rendre compte que le homard et le crabe, c'est une des industries majeures des Îles-de-la-Madeleine, et puis que dans un rapport d'experts sur les impacts potentiels d'une industrie, on cite une étude qui a aucun rapport avec ce qu'on veut faire, et ça se termine là.

2275 Donc c'est sûr que c'est des éléments qui nous rassurent pas, et qui font qu'on doit pédaler d'autant plus pour essayer de chercher d'autres informations.

Maintenant, ils ont parlé aussi beaucoup, il y a beaucoup de concepts louables dans le rapport, notamment développement durable, principe de précaution. Par contre, le moratoire fait pas du tout partie d'une solution envisagée par les experts, alors qu'évidemment – en tout cas je peux comprendre qu'ils voulaient pas en parler – mais évidemment, est-ce qu'il faudrait au moins que ça soit une possibilité. Elle a pas été émise du tout.



2285 Maintenant, quand on parle de principe de précaution, quand on analyse le rapport, les recommandations du rapport, par rapport aux recommandations du MPO, que MPO avait faites à GSI, avant que le rapport d'experts soit demandé, le MPO était deux (2) fois plus prudent. Il voulait que le corridor de service soit minimum un kilomètre (1 km), minimum et, dans les zones sensibles, probablement plus que deux kilomètres (2 km). Ils parlent, dans le rapport, de deux cent cinquante (250 m) puis on va être deux (2) fois plus prudent, on va faire cinq cents mètres (500 m). Donc le principe de précaution peut être très variable, dépendamment de c'est qui qui le voit.

2290 Maintenant, tout ceci juste pour dire que je pense que le rapport d'experts, on peut le voir comme le rapport du promoteur et qu'on doit analyser, face à d'autres éléments, et je suis certain que vous allez faire ce travail-là.

2295 Maintenant, si on parle du principe de précaution, la première audience du BAPE a clairement démontré qu'il demeure un grand nombre d'incertitudes scientifiques qui mériteraient un examen approfondi. Dans un des documents qui a été déposé au BAPE, de la Société royale du Canada, par rapport à la levée du moratoire éventuel en Colombie-Britannique, ils définissent c'est quoi le principe de précaution à l'intérieur de ce rapport-là. Ils disent:

2300 "Devant une incertitude scientifique, il est préférable de se ranger du côté de la prudence."

2305 En Colombie-Britannique, ça fait trente (30) ans qu'il y a un moratoire sur ce genre d'activité là. Après trente (30) ans, ils demandent cette étude-là. Dans l'étude, il y a encore énormément d'éléments qui parlent d'incertitudes scientifiques. Il y a encore, et eux, ils ont eu trente (30) ans pour déterminer des zones sensibles, faire des parcs marins, essayer de faire des études, et puis on est trente (30) ans plus tard et puis les incertitudes demeurent.

2310 Donc on va parler d'un moratoire éventuellement, les gens en parlent, je vais en parler éventuellement. Vous avez demandé la question: combien d'années. Je sais pas combien d'années, mais là-bas, visiblement, c'était pas assez. Puis ça, ça fait trente (30) ans.

2315 Comment prendre des risques de causer d'importants impacts environnementaux qui peuvent s'avérer irréversibles, sans prendre toutes les précautions nécessaires, y compris celle de ne pas procéder. Aurons-nous la maturité, la sagesse, la liberté de décider de ne pas aller de l'avant si cette conclusion s'impose?

2320 Maintenant, si on regarde, si on essaie de voir un peu les impacts, donc chacune des espèces vivantes a son importance et nous nous devons de les protéger. Donc dans le Saint-Laurent, il y a plusieurs espèces, comme on a vu, en péril, en voie de disparition. Il y a aussi une espèce qui est en voie de disparition, c'est les communautés côtières qui perdent de plus en plus leurs industries. Donc les pêcheurs aussi, c'est éventuellement une espèce en disparition.

2325 Qu'est-ce qu'on fait pour essayer d'optimiser les chances qu'on puisse continuer à avoir le mode de vie traditionnel? Nous avons confiance dans l'expertise du GREMM sur les mammifères marins. Évidemment c'est très important et puis ils sont des experts dans le domaine. Nous avons confiance aux avis, aux réserves que le MPO a faites dans le passé.

2330 Maintenant vous avez demandé la question tout à l'heure, par rapport est-ce qu'on avait confiance au MPO dans les nouvelles – dans ce qui va se passer. Je le sais pas. Le futur, tout dépendant, il y a des gens, des fois, qui semblent avoir une attitude qui est prudente, au sein d'un ministère, et par la suite, des fois, on n'a pas toujours la certitude que ça va continuer. Donc c'est difficile d'avoir confiance avant de savoir c'est quoi les arguments et sur quoi qu'ils se basent pour énoncer leur conclusions.

2335 Par contre, je dois avouer que quand on a lu les lettres du MPO à GSI, c'était très rassurant puis je trouvais qu'ils avaient une attitude précautionneuse puis s'ils continuent dans ce sens-là, je pense qu'on peut avoir confiance. Mais on n'est pas garant de l'avenir qu'ils vont continuer à avoir une attitude de ce genre-là.

2340 Nous n'avons pas confiance au rapport du Comité d'experts, puisque ça semble être plus un rapport du promoteur et, évidemment, dans l'étude GSI non plus, on n'a pas du tout confiance.

2345 Évidemment, le rapport présente une analyse d'impacts socio-économiques très sommaire puis j'ai regardé les références, j'ai pas tout fait sortir, mais il semble avoir aucune référence sur les impacts socio-économiques. Et puis en fait, quels sont les vrais impacts socio-économiques réels pour les Îles-de-la-Madeleine, alors que, comme je l'ai dit tout à l'heure, le tourisme repose non pas sur les mammifères, mais sur des aspects beaucoup plus larges. Quel sera l'impact sur la pêche et le tourisme et aussi quel sera l'impact sur la santé des populations côtières?

2350 Il y a une étude, en 95, aux Îles par la Régie régionale, qui avait dénombré un nombre de cancers plus élevé aux Îles-de-la-Madeleine par rapport au reste du Québec, et plus élevé à Cap-aux-Meules par rapport au reste des Îles. Bon, l'étude a des failles, comme chaque étude scientifique, mais par contre, et moi je travaille, c'est moi qui m'occupe de la chimiothérapie aux Îles, il y a beaucoup de cancers aux Îles, la prévalence augmente.

2355 Maintenant, d'où vient, pourquoi est-ce qu'il y a plus de cancers, pour l'instant on le sait pas, les études sont pas toutes faites. Est-ce que ça peut avoir rapport avec l'échouage du Irving Whale? On sait qu'il y a des centaines de sacs qui sont enfouis quelque part dans le sol, donc ça c'est quelque chose qui est arrivé il y a longtemps, est-ce qu'il peut y avoir des conséquences de ça, c'est possible.

2360 Maintenant, on pense faire d'autres projets. Ça va être quoi l'impact de cette pollution-là qui augmente, sur la santé des Madelinots, sur la santé de toutes les populations côtières qui

dépendent du milieu pour s'abreuver, pour se nourrir, qui consomment les produits de la mer? On le sait pas. Je peux pas vous dire que nécessairement ça va avoir un impact, mais pour l'instant, on est dans le noir puis il y a déjà des impacts, puis on sait pas d'où ce qu'ils viennent. Donc c'est sûr que c'est inquiétant, même au niveau pour la santé humaine.

Maintenant si on parle, je pense que c'est important de faire une parenthèse sur la gestion intégrée du golfe. Comment peut-on découper le golfe en petits morceaux sans le blesser?

Dans les questions que GSI a envoyées au BAPE, il y avait des questions intéressantes. Il disait pourquoi que vous vous attaquez à ce que, nous, on veut faire, alors que vous analysez pas les autres éléments! Moi, je suis tout à fait d'accord avec leur question.

Effectivement, le golfe est déjà assailli de tous bords tous côtés. Si on regarde tous les éléments qui peuvent avoir une influence sur l'écosystème marin, oui, l'exploration pétrolière fait partie d'une série d'éléments mais le petit peu qu'on rajoute, déjà on a atteint des stocks limites dans beaucoup d'espèces de poissons. Déjà il y a une pollution importante, donc on va rajouter une autre cause.

Donc c'est pas une raison de se réjouir, de se dire, bien finalement vous étudiez pas le reste, pourquoi vous nous étudiez? La question, c'est plutôt: étudiez encore plus le reste pour savoir si on peut se permettre d'aller de l'avant avec une autre attaque sur le golfe.

Maintenant, on voit qu'il y a beaucoup de projets qui se passent, Old Harry et Cape Ray où est-ce qu'on attend un forage imminent. En Nouvelle-Écosse, les explorations sismiques qui ont déjà été réalisées, c'est à quatre-vingts kilomètres (80 km) d'ici. Dire que les études sismiques se passent dans les eaux du Québec, ou dans les eaux territoriales de la Nouvelle-Écosse, mais qui sont à quatre-vingts kilomètres (80 km), ça revient au même pour le golfe. C'est près de chez nous, puis ça a un impact chez nous.

À Fatima, il y a un forage qui est imminent. Est-ce qu'on a fait un lien entre tous ces projets? GSI, pendant les études du BAPE, ont dit qu'il avait sept (7) autres demandes de levés sismiques qui étaient faites, probablement par d'autres provinces. Est-ce qu'on a une idée de l'impact que ça, ça va avoir sur les eaux du Québec?

Maintenant, est-ce qu'on a tenu compte aussi de l'effet cumulé de l'ensemble des projets prévus, donc l'ensemble de tous les projets qu'il y a et les projets dont va aboutir l'exploration jusqu'à l'exploitation, les autres activités qui ont déjà lieu dans le golfe, et aussi l'impact des changements climatiques sur le golfe. Le golfe est déjà très fragilisé. Est-ce qu'on peut se permettre d'aller de l'avant.

2410 Donc le golfe est un genre de petite mer intérieure. Elle ne connaît pas les frontières que l'homme lui a désignées, elle forme un tout indissociable. Puis on a l'impression que c'est pas comme ça que les choses sont analysées.

2415 Maintenant, si on regarde au niveau législatif! Je pense que le titre en dit long puis toutes les questions qui ont été posées à la première séance du BAPE, malgré qu'on aurait aimé ça trouver des éléments pour nous protéger, il y en a pas. Donc le néant juridique québécois plus profond qu'un puits de pétrole, je pense que tout le monde s'est rendu compte que c'est la réalité.

2420 Parmi toutes les aberrations liées à ce projet, celle-ci mérite une mention spéciale: activités liées au pétrole et au gaz sont exclues du processus québécois d'évaluation environnementale. Oui, il y a des évaluations au niveau du ministère des Ressources naturelles, mais il y a aucune évaluation environnementale.

2425 Nous croyons que c'est une situation qui est alarmante, inconcevable puis inacceptable, donc tout ce qui se passe à l'est – c'est un peu mêlant tout ça, mais c'est ça – à l'ouest de l'Anticosti, finalement, il y a des mésententes fédérales-provinciales, mais tout ce qu'on prend, c'est qu'il y a aucune, la loi canadienne fonctionne pas.

2430 Maintenant on va se rassurer, on a dit ah oui, on a la loi canadienne, ah bon bien, ça va bien. Mais la loi canadienne, malheureusement, moi, je suis très inquiet par rapport à ça aussi. Premièrement, parce qu'ils essaient de faire des ententes fédérales-provinciales, puis en fait, malgré les questions qu'on a posées à la première séance pour savoir où en sont les ententes, qu'est-ce qui se passe, on apprend la semaine dernière que, finalement, il y a une entente sur l'évaluation environnementale fédérale-provinciale qui vient d'être conclue.

2435 J'ai pas eu le temps de regarder exactement c'était quoi l'entente. Il paraît qu'il y a eu des audiences là-dessus, je veux dire, on a posé les questions où en sont les ententes? Il y avait des gens du ministère des Ressources naturelles, on a parlé à des gens de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, on a eu des gens de l'ONE qui sont venus ici. Il y a personne qui nous en a parlé.

2440 Je trouve ça vraiment aberrant. Il y a des ententes qui se font, on n'est pas au courant. Et puis même lorsque c'est des gens de la Commission qui demandent les questions, ils ont pas les réponses. Ça fait que c'est rien pour nous rassurer.

2445 Ensuite, ça c'est une partie, l'autre partie, c'est, mettons qu'il y a une entente fédérale-provinciale par rapport au projet d'exploration, qu'est-ce qui va advenir de la loi, donc la notion du "fast track". On n'a aucune idée, on n'a pas de contrôle, une fois qu'il y a des ententes.

2450 Puis finalement, on sait que les compagnies pétrolières essaient de diminuer l'emprise de la loi canadienne en soumettant les projets de forage seulement à une évaluation préalable. Donc c'est rien pour nous rassurer au niveau juridique.

2455 Maintenant, si on regarde aux Îles, de façon spécifique, donc les Îles-de-la-Madeleine, un joyau à préserver ou à gâcher! Je pense que, de façon générale, on peut se rendre compte que les Îles c'est un milieu unique au Québec, je pense que c'est unique au Canada. Puis c'est probablement unique au monde.

2460 Et puis dans ce sens-là, il y a eu des annonces qui ont été faites par le député fédéral qui nous a confirmé qu'il va y avoir une étude de faisabilité pour une aire de protection marine autour des Îles. Parce que "ce milieu insulaire, soit en raison de la relation de sa population avec la mer, soit pour les ressources qui nous permettent de maintenir cette relation viable dans nos Îles, mérite certes d'être considéré comme faisant partie du patrimoine marin exceptionnel du Canada". C'est les mots de Georges Farrah.

2465 Donc dans le contexte où est-ce qu'on veut faire une aire de protection marine, évidemment ce genre de projet-là c'est complètement incompatible. L'étude va prendre trois (3) ans à se faire. Est-ce que ça va inciter le gouvernement à se dépêcher pour faire, pour passer la possibilité aux compagnies pour aller commencer le forage et faire l'exploitation et tout ça? 2470 Est-ce que ça va permettre justement – trois (3) ans, ça, moi, je pense que si on veut un principe de prudence, arrêtons les choses pour déterminer les zones sensibles et non pas le contraire.

2475 Bon, finalement, comme vous avez pu voir depuis le début, on se sent un peu petit face à tous ces projets-là. Donc on se rend compte qu'il y a des intérêts financiers et politiques qui sont monstres et puis c'est pour ça que la section s'appelle David contre Goliath. On voit qu'il y a des très fortes pressions qui sont exercées pour que les projets aillent de l'avant et ce, coûte que coûte, et malgré les risques potentiels et les incertitudes scientifiques.

2480 Donc Hydro-Québec annonce un investissement de trois cent trente millions (330 M\$), donc c'est pas, on parle pas de quelques sous, on parle pas de bénévoles. Ils ont commencé, il y a la première jetée de pelle qui a été faite pour une construction de l'édifice Roland-Giroux permettant d'abriter la Division pétrole et gaz. Donc là, il y a déjà des choses importantes.

2485 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Pardon monsieur Hanel, je vais vous demander d'être synthétique, nous avons encore deux (2) autres présentations à produire ce soir et c'est parce qu'il approche vingt-trois heures (23 h). C'est pour vous l'indiquer, s'il vous plaît.

2490

**PAR M. ROBERT HANEL:**

Parfait.

2495           Donc je pense que c'est quand même juste important de montrer qu'Hydro-Québec, on pense à une société d'État, mais c'est une société d'État qui a une participation majoritaire dans des sociétés portefeuilles, des sociétés portefeuilles qui sont majoritaires de Noverco, puis Noverco est majoritaire à soixante-dix-sept pour cent (77 %) des actions de Gaz Métropolitain, et aussi dix pour cent (10 %) d'Enbridge, qui est le plus gros transporteur de pétrole au monde.

2500           Donc, je veux dire, on voit qu'il y a clairement des intérêts financiers très importants en jeu. On voit aussi qu'il y a des intérêts politiques, notamment jusqu'au premier ministre du Canada qui était l'ancien président de Canada Steamship Lines, une compagnie qui a participé activement à la construction de la plate-forme d'exploitation d'Hibernia et qui, maintenant, appartient à ses fils. Donc c'est certain, lorsque notre premier ministre a des intérêts clairs, maintenant c'est ses fils, comme tout le monde sait, qui ont cette compagnie-là, qui ont des intérêts dans ce genre d'activité là.

2510           Son ministre des Ressources naturelles, John Efford, vient de Terre-Neuve et lui a l'impression que ça a aucun problème, son attitude s'est clairement montrée dans des entrevues radiophoniques. On a le droit d'être inquiet puis de se demander: est-ce que la population va être écoutée!

2515           On sent beaucoup d'urgence de la part du gouvernement d'aller voir qu'est-ce qu'il y a là, et puis on se demande d'où vient cette urgence-là. Bon.

Vous pourrez, de toute façon tout est dans le mémoire. Donc je vais aller tout de suite dans les recommandations afin de diminuer un peu le temps que ça prend.

2520           Donc nos recommandations sont de déclarer un moratoire sur l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, incluant Old Harry et les sites des autres provinces canadiennes. Un moratoire, parce que tout ce qui se passe autour a un effet sur nous aussi.

2525           On veut des études d'impact environnemental et socio-économiques tenant compte de l'effet cumulatif de l'ensemble des phases du projet et de toutes les autres activités qui se passent dans le golfe.

2530           Je pense qu'en tant que Québécois, on aurait le droit de savoir quel est l'impact sur nos eaux de ce qui se passe autour de nous. Donc est-ce que le Québec pourrait demander au fédéral de s'assurer qu'il y ait des évaluations environnementales des projets qui se passent en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. Si Terre-Neuve décide de forer Cape Ray ou Old Harry, est-ce que Québec pourrait leur demander d'avoir une idée des impacts que ça, ça va avoir sur nous.

2535 On veut des études par des experts indépendants et non par les promoteurs. On veut que la nation se responsabilise au niveau planétaire pour, quand on parle d'émissions de gaz à effet de serre, comme les autres ont dit, et puis il faut investir dans la recherche et le développement des énergies alternatives.

2540 Maintenant, une chose qui a été abordée, mais je pense qui est très importante, c'est qu'avant d'aller de l'avant, il est très très important d'établir des zones à protéger, dont, si possible, le tour des Îles pour protéger les Îles qui vont devenir, si possible, une aire de protection marine ainsi que toutes les zones biologiques à rendement élevé au niveau commercial, donc les zones, les plateaux où il y a le crabe, le homard et le poisson de fond.

2545 Bon, finalement, pour terminer, nous espérons de tout cœur que le BAPE saura porter la voix de nos préoccupations. Nous souhaitons également qu'elles seront entendues par nos gouvernements dont l'orientation est trop souvent dictée par des intérêts financiers et politiques, souvent cachés et à court terme.

2550 Et puis si tel n'est pas le cas, puisqu'on sait que le gouvernement n'est pas obligé d'écouter vos recommandations, nous redoublerons d'effort pour s'assurer que nos demandes soient respectées.

2555 Nous nous sommes permis de terminer la présentation par une citation qui a apparue dans le rapport du BAPE qui a été fait lors de l'évaluation sur le projet de la centrale du Suroît et je crois qu'elle est tout à fait pertinente et rejoint notre point de vue.

Merci.

2560 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors merci pour votre mémoire. Alors votre mémoire était très clair, alors nous vous remercions.

2565

---

**MARCO LEPAGE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2570

Nous allons maintenant inviter monsieur Marco Lepage. Alors bonsoir, à vous la parole.

**PAR M. MARCO LEPAGE:**

2575

Bonsoir messieurs André, Germain et Locat. Alors je vous remercie d'être ici pour nous écouter, on en parle beaucoup, on dit beaucoup de choses, je voudrais pas répéter ce que les

autres ont dit, alors je vais essayer d'être assez bref. Ma présentation va être plutôt visuelle, basée sur une aquarelle. J'aimerais me manifester en tant qu'artiste, professeur d'art et d'histoire de l'art au Cégep des Îles.

2580

En tant qu'artiste, je suis sensible à tout ce qui peut abîmer un chef-d'œuvre. On a vu par exemple les grottes de Lascaux, les sublimes grottes de Lascaux qui contiennent des dessins préhistoriques extraordinaires, en France, et de nombreux temples égyptiens être fermés au grand public parce que la présence de trop nombreux visiteurs risquait de les abîmer et de les faire disparaître. On a même construit, à coup de millions, une fausse grotte de Lascaux, à côté de la vraie, une copie, pour que les gens puissent continuer de la voir sans abîmer la vraie.

2585

#### **LECTURE DU MÉMOIRE**

2590

##### **Page 1, premier paragraphe, neuvième ligne**

Il y a beaucoup de danger, pas seulement celui du gaz et l'huile.

2595

#### **LECTURE DU MÉMOIRE**

##### **Page 2, premier paragraphe, quatrième ligne**

On compare souvent la lumière des Îles à celle de la Grèce.

2600

#### **LECTURE DU MÉMOIRE**

##### **Page 2, deuxième paragraphe, fin**

2605

L'église de Lavernière.

Alors ça complète mon rapport.

#### **PAR LE PRÉSIDENT:**

2610

Alors nous vous remercions. Merci beaucoup.

2615

---



2620

## **DOUCEURS DES ÎLES**

### **PAR LE PRÉSIDENT:**

2625

Nous allons inviter Douceurs des Îles, donc une représentante. Bonsoir Madame. Vous êtes madame Carole Painchaud?

### **PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

2630

Oui, c'est bien ça.

### **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bienvenue madame, alors nous vous donnons la parole.

2635

### **PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

Alors bonsoir monsieur André, monsieur Germain et monsieur Locat. Encore merci d'être là à une heure si tardive. Il faut dire qu'ici on est habitué de veiller tard quand on a de la visite, de la grande visite.

2640

Alors moi, je vous présente mon mémoire au nom de, bien sûr, je suis entrepreneure, je porte trois (3) chapeaux ce soir, à titre d'entrepreneure, à titre d'artiste et à titre de citoyenne des Îles-de-la-Madeleine.

2645

### **LECTURE DU MÉMOIRE**

#### **Page 2, premier paragraphe, troisième ligne**

2650

Je vous avertis tout de suite, là, je vais être très brève, je prévois faire dans cinq (5) minutes pour pas perdre l'attention de tout le monde.

### **LECTURE DU MÉMOIRE**

#### **Page 2, deuxième paragraphe, début**

2655

Donc à titre d'entrepreneure, je fais des petites confitures, Douceurs des Îles.

### **LECTURE DU MÉMOIRE**

2660

#### **Page 3, deuxième paragraphe, début**

2665 À titre d'artiste, je peux vous dire que dans la vie artistique, aux Îles-de-la-Madeleine, c'est assez impressionnant au nombre d'artistes per capita. Je parle d'artistes professionnels ou d'artistes amateurs. Donc Arrimage est certainement un organisme qui nous représente bien avec ses deux cents (200) membres, trois cent cinquante (350) inscriptions dans le Répertoire des ressources artistique et culturelles, quelque trente-deux (32) disques compacts réalisés par des artistes des Îles, etc.

2670 Le talent artistique amateur est notable aussi parce qu'il y a, voyez-vous, ici, un talent naturel, donc ici on est des artistes de tous genres.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 4, deuxième paragraphe, septième ligne**

2675 Vous avez pu le remarquer, j'imagine, ce soir.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

2680 **Page 4, quatrième paragraphe**

En tant que citoyenne! Bien là, c'est un petit peu plus sérieux, c'est là que les dents puis les ongles me poussent des fois.

2685 **LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 4, sixième paragraphe, première ligne**

2690 Puis là, je crois même que c'est réglé.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 6, deuxième paragraphe, premier point**

2695 D'ailleurs mon ancêtre J.-B.-F. Painchaud qui arrivé ici, quelque part en 1857, a fait partie des premiers signataires d'une pétition qui voulait, à l'époque, empêcher les redevances, arrêter les redevances auprès d'un dénommé Coffin à qui appartenait les Îles-de-la-Madeleine, et je ne veux pas être témoin de certaines redevances à d'autres qu'on recevrait, pour aucune raison que ce soit.

2700 Et je dis non pour tous nos efforts communautaires de développement durable. Et je dis non pour nos enfants, afin qu'ils puissent continuer à vivre ici heureux et tranquilles. Et je dis au gouvernement du Québec, laissez-nous tranquilles.

2705           Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2710           Alors je vous remercie pour votre mémoire. J'aurais une question. C'est en page 5 de votre mémoire. Vous dites:

2715           "On nous a confirmé, lors d'une rencontre avec l'Office national de l'énergie et le ministère des Ressources naturelles du Canada, tenue le 6 mai 2004 aux Îles, qu'il y avait des négociations provinciales-fédérales actuellement, concernant le site de Old Harry."

2720           Donc, si j'ai bien compris, ça veut dire que c'est des gens, ils sont vraiment venus ici, donc entre les deux parties de l'audience publique. Nous, on était venu ici au mois d'avril. Donc c'est gens-là sont venus très récemment. De quelle façon ça a été publicisé leur passage aux Îles?

2725           **PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

2730           En fait, c'est que je fais partie aussi de Madelinots pour le Respect du Golfe, vous l'avez vu, donc on siège sur une table de travail de la mMunicipalité et le 6 mai dernier, l'Office national de l'énergie ainsi que le ministère des Ressources naturelles du Canada – c'est bien ça – sont venus ici, les deux (2) parties du gouvernement fédéral, nous informer, en lien avec les projets d'exploration et d'exploitation gazières mais ça n'a pas été publicisé, ça n'était pas ouvert au public. C'était vraiment pour le comité de la table de travail de la municipalité, à ce moment-là.

2735           **PAR LE PRÉSIDENT:**

2740           Donc ils ont fait une rencontre privée avec le comité de travail dont vous siégez dessus et il y a des membres de la municipalité, c'est quoi, c'est une douzaine de personnes qui sont sur ce comité?

2745           **PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

2750           Oui, qui viennent à peu près de tous les milieux, autant de tourisme, pêche, Chambre de commerce, on est à peu près ça, une quinzaine de personnes.

2755           **PAR LE PRÉSIDENT:**

2760           OK. Les intervenants locaux. Ils vous ont dit, bon, mais ça on avait déjà eu des indications qu'il y avait des négociations, mais on savait pas jusqu'à quel point c'était actif parce qu'on avait le point de vue qui nous avait été donné par le ministère des Ressources naturelles de la Faune et des Parcs du Québec, là, en audience, notamment.

2750 Vous avez fait une petite allusion aussi, lorsque vous étiez en train de lire votre mémoire, en page 4, vous avez mentionné Old Harry, puis vous avez dit, peut-être que c'est réglé, la fameuse négociation ou le fameux litige.

2755 Est-ce que des gens vous ont donné des indications, des gens soit de l'Office national de l'énergie ou surtout les gens de Ressources naturelles Canada, est-ce qu'ils vous ont donné des indications que c'était sur le point de se régler?

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

2760 Bien, en fait, on a eu un communiqué dernièrement que les ententes fédérales-provinciales étaient signées au niveau environnemental et ça, c'était une étape préliminaire, là. Ensuite de ça, quand, au niveau environnemental, quand c'est réglé, bien là on peut faire des demandes de permis, parce que là, il peut y avoir, tu sais, il y a des ententes fédérales-provinciales.

2765 Donc on sent très bien, voyez-vous, pendant que nous, on exprime nos opinions ici, que le projet continue d'avancer. Ça, c'est pas très rassurant.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2770 OK, mais c'est pour voir si vous aviez eu des informations indirectement qu'il y avait une entente imminente, par curiosité, effectivement, OK. Bon, ça m'éclaire, je vous remercie.

**PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

2775 Ça vous va. Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2780 Alors nous vous remercions pour votre mémoire.

---

**MOT DE LA FIN**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

2785 Alors ceci met fin à la première soirée d'audience que nous tenons ici aux Îles-de-la-Madeleine. Donc il est maintenant vingt-trois heures (23 h), il est près de vingt-trois heures vingt (23 h 20), je vais souhaiter une bonne fin de soirée à tous et à toutes.

2790 Je vous rappelle que nous allons reprendre les séances demain à treize heures (13 h).  
Alors nous allons entendre une autre série de mémoires.

Alors bonne fin de soirée. Merci.

2795

---

SÉANCE AJOURNÉE AU 27 MAI À TREIZE HEURES (13 H)

---

2800

Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifiée, sous mon serment d'office, que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement mécanique.

2805

FLORENCE BÉLIVEAU,  
Sténotypiste officielle.